



PANORAMA DES SERVICES RENDUS EN 2025 PAR LA COMMUNE DE SAINT-LEU D'ESSERENT

Annexe au Rapport d'Orientation Budgétaire Conseil municipal du 12 février 2026

Table des matières

1	Le Pôle Technique et Urbanisme.....	5
2	Le Pôle Culture et Événementiel	11
3	Le Pôle Éducation, Jeunesse et Sport	16
4	Le Pôle Solidarité	23
5	Le Pôle Secrétariat Général & Citoyenneté	30
6	Le Pôle Sécurité	35
7	Le Pôle Finances	39
8	Le Pôle Ressources Humaines	44
9	Le Pôle Communication	51
10	Le service des Systèmes d'Information (SI).....	56



PÔLE TECHNIQUE

26 bâtiments communaux	22 ha d'espaces verts
23 km de voirie et 25 km de chemins ruraux	4450 m ² de massifs fleuris
4 sites gérés en éco-pâturage	450 ml de haie champêtre et bocagère plantée

PÔLE ÉDUCATION, JEUNESSE & SPORT

463 élèves sur 3 écoles	52 000 repas servis en 2025
2 associations de parents d'élèves	350 enfants à la restauration scolaire
300 enfants au périscolaire	40 g de gaspillage par repas revalorisés
212 enfants au centre de loisirs	22 associations sportives
17 jeunes élus au Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)	2703 adhérents aux asso. sportives

PÔLE SÉCURITÉ

160 verbalisations de véhicules	1319 rédactions de mains courantes
92 contrôles routiers, de vitesse	348 surveillances aux abords des établissements scolaires

PÔLE SOLIDARITÉ

4434 contacts avec le service social	20 640 € d'aides sociales distribuées
862 contacts pour les activités seniors	60 familles aidées (aide facultative alimentaire ou financière)
92% taux d'occupation à la Résidence du Parc	16 dossiers d'aide contre l'habitat indigne dont 10 solutionnés
54 enfants accueillis à la halte-jeux	
500 participants aux activités sportives de la Résidence du Parc (yoga, gymnastique et gi gong)	

PÔLE FINANCES

8099 opérations comptables	567 prestataires et partenaires
16,34 j. délai moyen de paiement de la commune (délai légal de 30j)	27% des familles ayant choisi le prélèvement automatique

SERVICE INFORMATIQUE

260 interventions sur l'ensemble des services	20 logiciels métiers
12 postes reconditionnés changés	

PÔLE CULTURE & ÉVÉNEMENTIEL

392 élèves à l'École des Arts	13 381 de fonds livres à la médiathèque
665 lecteurs à la médiathèque	1130 participants aux ateliers patrimoine

PÔLE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL & CITOYENNETÉ

4161 appels téléphoniques	3836 visites à l'accueil de la mairie
399 demandes d'actes d'État civil	125 inscriptions électorales et 137 radiations
117 créations de cartes de Base de Loisirs	128 demandes de location de salles dont 51 confirmées

PÔLE COMMUNICATION

4750 abonnés à la page Facebook de la ville	498 publications sur la page Facebook et 713 stories
+16% d'abonnés au compte Instagram	97 visuels réalisés pour les événements

PÔLE RESSOURCES HUMAINES

399 contrats et arrêtés établis	132 demandes de stages traitées
448 demandes d'emploi traitées	96,3 effectif (équivalent temps-plein) au service des administrés

1 Le Pôle Technique et Urbanisme

Présentation

Le Pôle Technique est chargé d'assurer la propreté de la ville, l'entretien des bâtiments municipaux, des écoles, du patrimoine, des parcs, jardins et voiries. Il contribue également à la préparation matérielle des événements et animations. Il intervient aussi lors des intempéries et autres événements climatiques.

Le service Urbanisme, rattaché au Pôle Technique, garantit la conformité des travaux et fournit, sur demande écrite, des informations cadastrales. Il intervient également dans l'organisation et l'aménagement des espaces urbains, en assurant le suivi des dossiers de rétrocession de voirie, des projets urbains et en apportant un appui technique sur des sujets fonciers variés.

Les enjeux en 2025

Le Pôle Technique s'inscrit dans une dynamique de valorisation du potentiel communal, en entretenant les espaces verts, les voiries et les infrastructures, tout en participant activement à la modernisation des bâtiments publics.

À travers la politique d'urbanisme, le service contribue à offrir aux Lupoviciens un cadre de vie agréable et harmonieux. Cela passe par des actions telles que la délivrance de certificats de travaux pour l'amélioration de l'habitat, la construction de nouveaux logements et la préservation de l'équilibre entre les espaces de vie et la nature.

En 2025, le Pôle Technique a été mobilisé sur plusieurs grands projets structurants pour la commune :

- Réhabilitation de la rue d'Hardillière : finalisation des travaux
- Rénovation de la Maison de la Petite Enfance : transformation complète du bâtiment pour lui donner une seconde vie
- Quartier des Trois Étangs : achèvement de 3 bâtiments artisanaux
- Extension du cœur de ville : lancement du projet Jean Macé

Equipe

32 agents dont :

- **1** directeur de pôle ;
- **1** secrétaire du pôle ;
- **2** responsables de services ;
- **11** agents qui interviennent pour la mise en valeur des espaces publics de la ville ;
- **11** agents en charge du nettoyage des bâtiments dont une chef d'équipe ;
- **5** agents techniques qui agissent pour la sauvegarde du bon état d'usage des bâtiments, de la voirie et de la logistique dont un chef d'équipe ;
- **1** agent en charge de l'instruction des autorisations d'urbanisme et d'occupations des sols ;

+ 20 agents du chantier d'insertion « Un château pour l'emploi » en soutien transversal ;

Le directeur pilote les **3 services** accompagné du secrétariat :

- Espaces verts et environnement
- Bâtiments, Voirie et Logistique
- Urbanisme

Il fait l'interface avec le chantier d'insertion, structure associative qui permet de revaloriser des personnes avec un soutien à la collectivité pour l'entretien des espaces verts et des bâtiments.

En 2025, les équipes se sont mobilisées autour de chantiers marquants :

➤ **Continuité de service pour la population**

- Astreinte communale technique des agents communaux : 304 heures d'interventions

➤ **Améliorer le cadre de vie des Lupoviciens : voirie et mobilité**

- Poursuite et finalisation de l'aménagement de la sécurité de la rue d'Hardillière
- Réfection des trottoirs et amélioration de la circulation piétonne et PMR. (Entrée rue Charlotte Bachimont, trottoir rue du Peuple, parking de la Salle Art et Culture)
- Travaux de réfection et d'entretien de la voirie par un système d'enrobé projeté sur différentes rues de la commune
- Mise en place des sens de circulation et créations de places de stationnement pour les boucles urbaines des quartiers Elsa Triolet, Martin Luther King et Jean Rostand
- Création d'une sente piétonne entre la rue Fabre d'Eglantine et le stade Thierry Doret
- 147 interventions diverses de voirie (signalétique, mise en sécurité)
- 142 déclarations d'intention de commencement de travaux instruites (DT/DICT)
- 40 avis de travaux urgents (ATU)
- 87 arrêtés municipaux pour travaux sur la voirie

➤ **Favoriser une écologie durable et responsable**

Entretien et embellissement des espaces naturels

- Extension de l'éco-pâturage aux espaces verts du Clos Ragait, en complément des sites déjà concernés (centre de loisirs, jardin partagé du Clos de la Venderie, partie haute du complexe P. Grousset et écoles Jean-Baptiste Clément)
- Entretien et taille des arbres de la prairie de l'Orée du Lac, avec poursuite de la prise en charge des massifs, via l'utilisation de Miscanthus en paillage, acheté en circuit court
- Réutilisation des bulbes des potées fleuries par le replantage sur différents espaces verts
- Abattage préventif d'arbres à risque au Parc de la Garenne
- Plantations d'une haie de 150 ml au chemin des Brossiers
- Création de massifs côté puits de l'Abbatiale
- Broyage des sapins de Noël pour paillage des massifs
- Sauvegarde des arbres récemment plantés dans la cour de l'école Jean Macé pour transfert à l'éco-quartier
- Maçonnerie avec joint à la chaux d'un ancien massif bois détérioré, rue des Forges
- Remplacement d'une haie ancienne de 300 ml Avenue de la Libération

Valorisation et recyclage des ressources locales

- Conception de décorations saisonnières (Noël, Vœux du Maire) en privilégiant les matériaux réutilisés et les ressources végétales locales.

➤ Moderniser et entretenir les infrastructures

Dans les écoles

- Remplacement des fenêtres des classes du rdc de l'école élémentaire Raymonde Carbon
- Création d'une nouvelle chaufferie et pose d'une nouvelle clôture avec portail et portillon côté impasse du chemin de fer à l'école maternelle Jean Macé
- Réalisation d'un parcours vélo dans la cour de l'école élémentaire Jean-Baptiste Clément
- Remplacement de la conduite d'eau potable à l'école maternelle Jean-Baptiste Clément
- Multiples interventions pour la sécurisation des bâtiments (traitement des nids de guêpes et frelons)
- Rafraîchissement des bancs des cours d'école
- Construction d'un chalet en bois dans la cour de l'école Jean Macé

Dans les équipements sportifs

Complexe sportif Pascal Grousset

- Entretien du terrain de football à Pascal Grousset, après la levée définitive des réserves
- Réfection du sol du gymnase Pascal Grousset
- Remplacement des spots défectueux du gymnase Pascal Grousset
- Pose d'un DAE au complexe Pascal Grousset
- Remplacement de la soufflerie du DOJO du complexe Pascal Grousset

Gymnase Jean Macé

- Rénovation du système de sécurité alarme anti-intrusion

Stade Thierry Doret

- Entretien du terrain de football à Thierry Doret avec l'intervention d'un taupier
- Ré-engazonnement semestriel pour ne plus utiliser de produits chimiques
- Pose d'un DAE
- Remplacement des projecteurs du petit terrain

Dans les espaces culturels

Salle Art et Culture

- Aménagement des locaux pour le transfert de l'association « Rayon de Soleil »
- Pose d'un téléphone de secours dans le hall
- Nettoyage du rideau de fer de la scène
- Remplacement des RIA
- Remplacement de la porte d'entrée du rez-de-jardin aux normes incendie

Médiathèque

- Etudes pour l'aménagement des bureaux

Ecole des Arts

- Renforcement de la structure du sous-sol
- Réalisation d'une toilette PMR
- Remplacement de 2 fenêtres au rdc
- Réfection de la toiture d'une superficie de 332m²
- Rafraîchissement de la salle des professeurs et réhabilitation d'une salle de cours supplémentaire à la suite du déménagement de l'association « Rayon de Soleil » avec l'aide du chantier d'insertion « Un château pour l'emploi »
- Rénovation du système de sécurité alarme anti-intrusion
- Remplacement de la centrale d'incendie

Abbatiale

- Etude pour le remplacement du TGBT et de l'éclairage
- Réparation d'une partie du muret garde-corps du jardin côté puits

Ecuries de la Guesdière

- Ragréage du sol
- Pose de barre antipanique sur l'ensemble des portes donnant sur le parvis pour accroître la capacité de réception de la salle du rdc

Dans les locaux des Services Techniques

- Encapsulage et amélioration thermique de la toiture des locaux administratifs des services techniques
- Etude et validation du remplacement des fenêtres des vestiaires des agents techniques

Dans les autres services municipaux

- Réaménagement de l'ancien Centre de Première Intervention par l'installation de la Réserve Communale de Sécurité Civile
- Etude d'une salle de confidentialité pour la Police Municipale

Dans les bâtiments municipaux et sur le domaine public, un entretien significatif a été opéré

- 1774 interventions réalisées (maintenance curative des infrastructures) dans l'ensemble des bâtiments communaux
- 302 interventions réalisées pour le service logistiques (fêtes et cérémonie)
- 12700 heures d'entretien de ménages effectués par les services techniques

➤ Faciliter l'accès à un habitat de qualité

Le service urbanisme accompagne habitants et entreprises dans leurs démarches, facilitant ainsi l'accès à un habitat de qualité. Il assure le suivi des projets de rénovation des façades et clôtures, en veillant notamment aux ravalements et aux enduits, tout en sensibilisant les propriétaires à l'entretien des accès aux trottoirs, comme la taille des haies. En 2025, ce travail s'est traduit par l'instruction de 224 dossiers d'urbanisme, l'accueil de 360 demandeurs et la réalisation de 15 visites de conformité.

Nous avons accueilli un nouvel agent communal qui a pris ses fonctions en juin 2025.

Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Afin d'améliorer le cadre de vie de notre commune, d'accompagner son évolution et de répondre aux exigences réglementaires, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est en cours de révision.

Lancée en 2023, près de dix ans après la dernière mise à jour, cette démarche a abouti à un Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), présenté lors de la réunion publique du 25 juin. Ce document fixe les grandes orientations qui guideront les futures règles d'urbanisme inscrites dans le PLU.

Une exposition sur les enjeux et les grands axes de la révision du PLU a été installée à l'accueil de la mairie du 25 juin 2025 au 7 janvier 2026.

Le Périmètre délimité des abords (PDA) vient compléter l'évolution du PLU. Il permet de faire évoluer le rayon de 500 m autour des monuments historiques inscrit (Abbatiale et Pigeonnier) au titre du code de patrimoine. Le PDA vient significativement inscrire le contour du patrimoine bâti à valoriser autour de ces monuments communaux.

Deux enquêtes publiques concomitantes (PLU et PDA) se sont déroulées du 06 décembre 2025 à 10h00 au 07 janvier 2026 à 19h00.

➤ Donner une nouvelle vie aux bâtiments existants

Réhabilitation de la Maison Petite Enfance

Réhabilitation complète en 2024 d'une ancienne maison de maître utilisée un temps comme siège de l'intercommunalité puis par l'Office de Tourisme en un lieu dédié à la petite enfance. Poursuite de la mise en valeur du site en 2025 avec remise en état des pelouses et espaces verts, création d'un massif à l'entrée, d'une haie brise-vue à l'arrière du bâtiment et plantations d'érables du Japon en façade ainsi que la création d'un chalet en bois pour abriter les vélos. Une micro-crèche privée a ouvert le 6 janvier 2025. Depuis février 2025, la Maison de la Petite Enfance accueille les services municipaux de la halte-jeux et le relais petite enfance.

Remplacement de la toiture de l'Ecole des Arts

- Rénovation de toiture du bâtiment d'une surface de 332 m²
- Renforcement de la structure du plancher du rez-de-chaussée

Rénovation du Monument aux Morts

- Restauration des gravures sur toutes les faces du monument

Restauration de la chapelle du cimetière

- Restauration de la toiture et rejointement à la chaux des murs de la chapelle

Mise à niveau des systèmes d'alarmes et accès des bâtiments

- L'école des Arts
- Le gymnase Jean Macé
- Le pôle Education, Jeunesse et Sport et la Police Municipale

➤ Donner un souffle au centre-ville et améliorer la vie des élèves

Le Projet Jean Macé

- Construction de 80 logements collectifs, 4 cellules commerciales, un restaurant scolaire et un préau pour les enfants de l'école maternelle Jean Macé et ceux de l'élémentaire Raymonde Carbon
- Création de 160 places de stationnement en sous-sol et de 21 places sur la boucle urbaine qui desservira les écoles
- Localisation : 2 avenue Jules Ferry et 9 impasse du Chemin de Fer (surface totale : 5 744 m²)
- Permis de construire délivré en décembre 2024, commencement des travaux courant 2025 pour une livraison en début 2027

Indicateurs quantitatifs

2076 interventions tous corps d'état réalisées en 2025

26 bâtiments municipaux gérés

23 kms de voirie et **25** kms de chemins vicinaux entretenus

4 450 m² de massifs fleuris principalement par des arbustes et vivaces, qui nécessitent des tailles spécifiques et du désherbage. Le service « espaces verts » entretient également les haies et fleurit les jardinières et potées de la ville.

22 hectares d'espaces verts dont 12 hectares pour le Parc de la Garenne, avec gestion différenciée d'une partie du domaine.

224 dossiers d'urbanisme, 360 demandeurs accueillis et 15 visites de conformités réalisées.

304 heures d'astreintes techniques (en dehors des heures de travail)

12700 heures de nettoyages des bâtiments communaux par le service d'entretien

46 heures de services pour les cérémonies de la commune

Ventilation des dossiers d'urbanisme

Types d'autorisations	2023	2024	2025
Déclarations d'intention d'aliéner	58	74	50
Certificats d'urbanisme	117	102	71
Déclarations préalables de travaux	72	74	82
Demandes d'enseigne		1	4
Autorisation de travaux	7	4	6
Permis de démolir	1	2	3
Permis d'aménager	4	4	1
Permis de construire	17	12	7
Total	276	273	224

2 Le Pôle Culture et Événementiel

Présentation

Le Pôle Culture et Événementiel assure la mise en œuvre de la politique culturelle, patrimoniale et événementielle de la commune. Il propose une offre culturelle diversifiée tout au long de l'année via le service événementiel, développe l'enseignement artistique à travers l'École des Arts, favorise l'accès à la lecture publique avec l'ensemble des actions de la Médiathèque et son service patrimoine œuvre à la valorisation du patrimoine communal.

Les enjeux en 2025

Après une année 2024 marquée par une structuration renforcée autour du partage et du divertissement, l'année 2025 a permis de consolider les actions engagées, d'absorber une hausse continue de la fréquentation et de préparer les évolutions nécessaires pour répondre aux attentes croissantes des usagers.

Le Pôle Culture et Événementiel intervient autour de quatre missions complémentaires :

- La programmation culturelle, artistique et événementielle
- L'enseignement artistique et la transmission des savoirs au sein de l'École des Arts
- Le développement de la lecture publique et des pratiques culturelles à travers la médiathèque
- La valorisation, l'animation et la conservation du patrimoine communal

Equipe

Ces missions sont portées par une équipe pluridisciplinaire de **18** agents, répartis en quatre services : École des Arts, Événementiel, Médiathèque et Patrimoine :

- **1** directrice
- **9** professeurs de musique, peinture, théâtre
- **1** intervenante arts plastiques
- **3** intervenants en danse
- **1** responsable administrative du pôle
- **1** responsable de la médiathèque
- **1** responsable patrimoine
- **1** responsable de l'événementiel

En 2025, les équipes se sont mobilisées autour de chantiers marquants :

Chaque année, un fil conducteur annuel relie l'ensemble des services du pôle culture. Cette année, le thème était la **couleur**.

➤ **Le service Événementiel**

Le service événementiel est géré par un agent, qui assure également la veille technique d'un bâtiment : la salle Art et Culture.

En 2025, le service Événementiel a proposé une programmation renouvelée, favorisant la transversalité entre culture, patrimoine et autres disciplines. Les événements organisés ont

contribué à l'animation de la ville, au renforcement du lien social et au rayonnement de la commune, tout en s'adressant à des publics variés. L'ensemble des manifestations a ainsi rassemblé 4 730 participants sur l'année.

Le thème de la couleur a été décliné lors des Olympiades culturelles, notamment à l'occasion de la Fête de la musique, marquée par la réalisation en direct d'une fresque par l'artiste Shupaone. Cette dernière a par ailleurs réalisé sept œuvres au fil d'un parcours graphique dans la ville, évoquant les anciennes affiches publicitaires autrefois visibles sur les façades des commerces. Chaque création illustre au moins l'une des quatre valeurs symboliques constitutives du logo de la ville.

Autre temps fort de l'année 2025, la magie de Noël a une nouvelle fois rassemblé un large public. Le show laser, proposé exceptionnellement en trois représentations cette année, contre deux les années précédentes, a attiré environ 1 500 spectateurs, confirmant l'engouement du public pour cet événement spectaculaire. En parallèle, le marché de Noël a accueilli près de 500 visiteurs tout au long du week-end. Avec une quarantaine d'exposants, il a offert un moment convivial et festif, apprécié tant par les habitants que par les visiteurs.

➤ **L'École des Arts**

L'École des arts, qui accueille 392 élèves, est gérée administrativement par un agent, lequel assure également la veille technique des bâtiments suivants : l'école de musique, l'atelier des moines (bâtiments A et C) ainsi que le pôle culture.

En 2025, l'École des Arts a poursuivi son développement en proposant des parcours artistiques adaptés aux pratiques individuelles et collectives. La dynamique engagée depuis plusieurs années se confirme, avec une progression régulière des inscriptions et une fréquentation soutenue des cours collectifs.

Les projets pédagogiques collaboratifs – actions de transversalité avec le centre de loisirs et les écoles – ont permis de renforcer la cohésion entre disciplines et de favoriser la découverte artistique pour tous les publics.

Dans la continuité du projet musical collaboratif qui a vu le jour en 2024 avec la participation du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), cette année a eu lieu l'orchestration de cet hymne. Un clip vidéo a également été enregistré avec élèves et enseignants jouant l'hymne de la ville.

L'ensemble des disciplines de notre École des Arts a respecté le thème de l'année, « la couleur ». Théâtre, musique et arts plastiques ont partagé la scène et ont fusionné pour créer une porte ouverte où le maître mot était la découverte de nouvelles disciplines par le lien avec l'autre.

➤ **Le service Patrimoine**

Le service patrimoine est assuré par un agent, également responsable de la veille technique des bâtiments suivants : l'Abbatiale, la cave Banvin, l'atelier des moines (pigeonnier), la sucrerie et les écuries.

Le service Patrimoine a poursuivi une politique active de médiation et de valorisation du patrimoine local. Les visites guidées thématiques, animations pédagogiques et expositions ont rencontré un large public, confirmant l'intérêt des habitants pour l'histoire et l'identité communales.

Parallèlement, les actions de conservation du patrimoine bâti, notamment à l'Abbatiale, ont été poursuivies afin de préserver durablement les édifices emblématiques du territoire.

Plusieurs ateliers créatifs et pédagogiques ont été proposés sur l'année. Tout en développant une approche de partage des connaissances et du savoir, les usagers ont pu, notamment dans le cadre du projet « couleur », découvrir les vitraux de notre Abbatale et en proposant de nouveaux à l'occasion d'un atelier créatif.

➤ La Médiathèque

La médiathèque est gérée par un agent, qui assure également la veille technique du bâtiment. Ce service s'est pleinement affirmé en 2025 comme un lieu de vie, de rencontre et de partage, au-delà de sa mission de prêt. La fréquentation continue d'augmenter, portée par l'enrichissement des collections et la diversification des services proposés.

Le thème annuel de la couleur a également fait l'objet d'un travail en partenariat avec la médiathèque et les écoles. Il a été développé tout au long de l'année avec la classe de CP de l'école R. Carbon, aboutissant à un projet de fin d'année autour de la fabrication et de la mise en couleur de l'éléphant Elmer, présenté lors des portes ouvertes de l'École des Arts.

La ludothèque a connu une évolution notable, marquée par l'enrichissement de son offre de puzzles et de jeux de société pour tous les âges.

La médiathèque propose régulièrement des ateliers à destination du grand public et des scolaires. En 2025, ces actions ont rassemblé 1 170 participants lors des activités proposées pendant les vacances scolaires et/ou à l'occasion d'événements. Par ailleurs, 1 710 élèves ont pris part à différentes animations menées en lien avec les établissements scolaires et ont bénéficié d'accueils de classes au sein de la médiathèque.

La médiathèque joue ainsi un rôle central dans l'accès à la culture, à l'information. C'est un véritable lieu de rencontre propice au lien social.

Indicateurs quantitatifs - Ecole des Arts – élèves cours

	2023/2024	2024/2025	2025/2026
	MAJ 08/2024	MAJ 01/2025	MAJ 12/2025
TOTAL ELEVES INSCRIS (Nbre de dossiers d'inscription)	252	260	266
TOTAL ELEVES COURS (Cumul élèves par classe) (hors danse)	360/244	374/260	392/275
TOTAL COURS INDIVIDUEL	86	91	95
TOTAL COURS COLLECTIFS (hors danse)	274/ 158	283/ 169	297/180
FORMATION MUSICALE (Éveil compris)	41	47	47 (Pas d'éveil cette année)
CHORALE	22	27	32
ENSEMBLE INSTRUMENTS	28	30	38
PEINTURE, ART, THÉÂTRE	67	65	63
DANSE	116	114	117

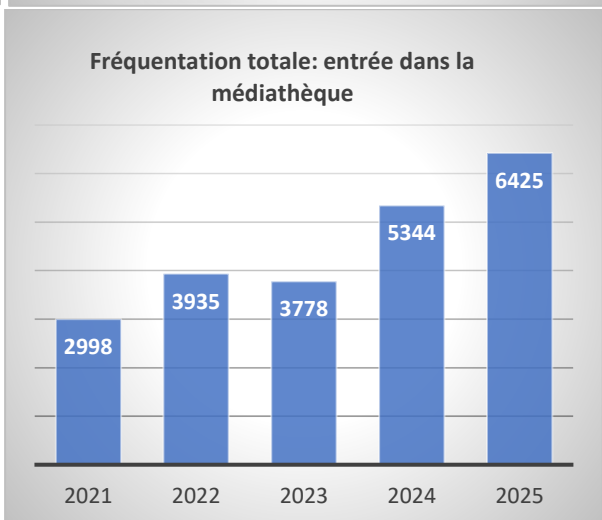
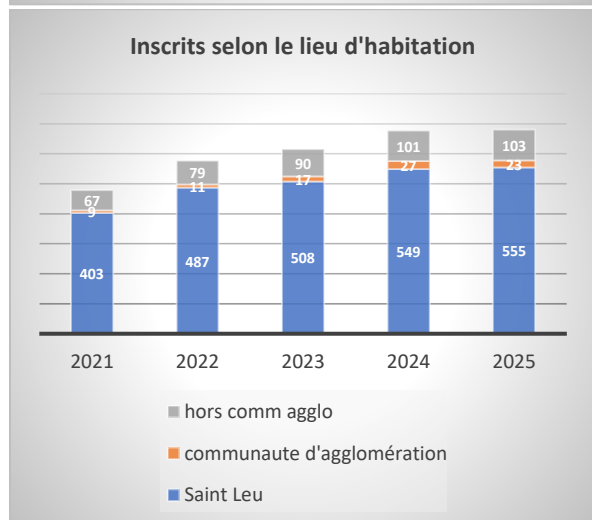
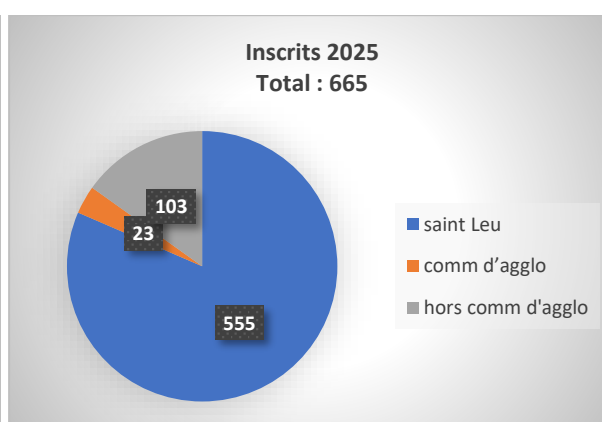
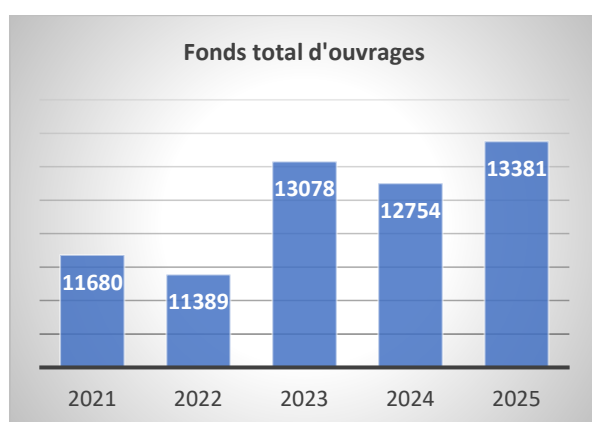
Les effectifs de l'École des Arts sont globalement en hausse sur 2025/2026, avec une augmentation du nombre total d'élèves inscrits (+2,3 %) et une progression plus marquée des



élèves en cours (+4,8 %). Cette évolution confirme l'attractivité de l'offre proposée, tout en montrant un ralentissement du rythme de croissance, signe d'une stabilisation progressive. Le volume d'élèves en cours progresse parallèlement, traduisant une fidélisation des usagers et un maintien des parcours sur plusieurs années.

Indicateurs quantitatifs - La médiathèque

	2023	2024	2025
Fonds total ouvrages	13 078	12 754	13 381
Prêt de livres / cd / dvd/ revue	11 649	12 253	13 460
Prêt de jeux		94	353
Pilonnés (sortis du fonds)	664	1524	347



Les points forts se traduisent par une forte hausse de la fréquentation (+20,2 %) et des prêts (+11,9 %) entre 2024 et 2025, une croissance globale des fonds (+4,9 %), le succès rapide du prêt de jeux, ainsi qu'une augmentation continue du nombre d'inscrite. La médiathèque connaît une dynamique très positive, avec un usage en forte croissance, une fréquentation record en 2025 et une diversification réussie de l'offre.

Indicateurs quantitatifs – Manifestations du service Patrimoine

L'année 2025 a été l'année des ateliers, visites guidées thématiques, escape games multiples, présentant l'histoire du patrimoine de Saint Leu.

- Visites à la lampe torche régulières (1 en 2024 / 4 en 2025)
- Chasses au trésor de Pâques et Noël (1 en 2024 / 2 en 2025)
- Escape Games (1 en 2024 / 2 en 2025)
- Visite guidée et balade contée Journée Européenne du Patrimoine 2025
- Ateliers pédagogiques réguliers

Au total, près de 1 130 personnes ont pu profiter de ces moments conviviaux et pédagogiques sur l'histoire de l'Abbatiale et plus largement celle de Saint Leu, dont 262 élèves scolarisés sur la ville (+276,7 % entre 2024 et 2025).

Le nombre d'animations proposées par le service Patrimoine a plus que doublé entre 2024 et 2025.

Analyse des services rendus en comparaison avec l'année précédente

En 2025, le Pôle Culture et Événementiel a pleinement assuré ses missions de service public, en proposant une offre culturelle riche, accessible et adaptée aux attentes des habitants. Les actions menées ont contribué à l'éducation artistique, au lien social et à l'attractivité du territoire. Grâce à l'enrichissement de ses missions, le Pôle Culture renforce son rôle de service public essentiel en facilitant l'accès à la culture pour tous :

- Accueil des classes en médiathèque et projets à l'année
- Enrichissement de la ludothèque
- Décoration de la coulée verte et création d'expositions
- Interventions musicales dans les écoles
- Présentation d'instruments et stages musicaux
- Création régulière d'auditions
- Soutien aux associations culturelles et du patrimoine
- Développement des animations et d'événements en cœur de ville
- Valorisation et rénovation du patrimoine bâti
- Création d'actions éducatives et ludiques autour du patrimoine
- Création d'ateliers, de spectacles variés pour tous les publics

Le Pôle Culture accueille plus de 1 000 usagers réguliers, notamment au sein de l'école des arts et de la médiathèque. Grâce à une programmation structurée autour d'ateliers, de spectacles et d'événements, il constitue un acteur essentiel de l'éducation culturelle et de l'animation du territoire.

L'année 2026 sera consacrée à la poursuite et à l'adaptation des services, afin de répondre à l'évolution des usages et à la montée en fréquentation des équipements culturels.

Après Le Petit Prince en 2024 et la couleur en 2025, l'année 2026 s'ouvre sur un nouveau fil conducteur résolument créatif : opéra, danse et numérique. Tous les services du pôle se mobilisent autour de cette thématique fédératrice. Grande nouveauté en 2026 : les associations culturelles locales rejoignent pleinement cette dynamique et s'approprient à leur tour le thème proposé.

Objectif du pôle pour 2026 : renforcer le cœur de mission de chaque service et la qualité de l'offre fondamentale.

3 Le Pôle Éducation, Jeunesse et Sport

Présentation

Le pôle EJS comprend deux services : scolaire/sport et enfance/restauration depuis la réorganisation au 1^{er} septembre 2024.

Le service enfance gère les accueils de loisirs sur le temps périscolaire (matin, midi et soir et les mercredis) et sur le temps extrascolaire (vacances scolaires) ainsi que le Conseil Municipal des Jeunes.

Chaque année, la restauration scolaire sert environ 52 000 repas dans les écoles et les accueils de loisirs tout en luttant contre le gaspillage alimentaire.

Le service scolaire est le premier interlocuteur des établissements scolaires, des représentants des parents d'élèves élus aux conseils d'écoles et des associations en lien avec le scolaire.

Côté sport, le service gère les équipements sportifs municipaux et soutien les associations sportives de la ville en leur mettant à disposition des équipements sportifs, en leur accordant des subventions et des aides logistiques pour l'organisation des manifestations sportives.

Les enjeux en 2025

Dernière année complète de mise en œuvre du projet éducatif de la Ville (du 1^{er} septembre 2023 au 31 août 2026) élaboré dans une démarche concertée entre les élus, les techniciens du pôle EJS, les représentants élus des parents d'élèves et les parents volontaires.

Nombre d'agents :

39 agents dont :

- 1 directrice de pôle
- 1 responsable du service enfance/restauration
- 1 responsable du service du sport/scolaire
- 2 agents de secrétariat du pôle et assistante de la direction (pour un poste)
- 1 agent de secrétariat du service de l'enfance et restauration
- 1 agent chargée des affaires scolaires
- 7 agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM)
- 6 agents de préparation culinaire (dont 1 référent)
- 9 animateurs permanents dont 2 référents et 1 animateur du CMJ
- 10 encadrants de la pause méridienne

Pôle constitué de 2 services :

- Scolaire et sport
- Enfance et restauration

En 2025, les équipes du pôle EJS ont œuvré pour :

- **L'accueil, le bien-être et l'épanouissement des 463 enfants scolarisés pour 2025/2026**

A la rentrée de septembre 2025, la commune accueille les enfants sur 3 écoles :

- L'école maternelle Jean Macé composée de 4 classes pour 91 élèves
- L'école élémentaire Raymonde Carbon composée de 7 classes pour 158 élèves
- L'école primaire Jean-Baptiste Clément composée de 8 classes pour 214 élèves (76 en maternelle et 138 en élémentaire)

➤ **Des repas de qualité et un temps de pause adapté aux enfants (service enfance/ restauration)**

La ville dispose de 2 restaurants (Jean Macé et Jean-Baptiste Clément) qui accueillent les enfants des 3 écoles. En 2025, 52 240 repas ont été commandés sur les 2 sites avec une moyenne de 350 repas par jour en période scolaire.

La composition des repas proposés va au-delà de la loi Egalim avec plus de 60% de produits de qualité et durables, dont au moins 38% de produits bio en moyenne.

Le marché de prestation de service a pour objet la fourniture et la livraison en repas cuisinés, en liaison froide, pour les restaurants scolaires et le centre de loisirs.

Depuis septembre 2024, un repas végétarien est proposé tous les jours aux enfants pour les familles qui font ce choix. Une fois par semaine, tous les enfants bénéficient d'un repas végétarien.

Toutes les 7 semaines, les menus sont affichés à l'entrée des restaurants et disponibles sur le site internet de la ville.

Une fréquentation à la carte est proposée aux familles pour la restauration scolaire : service régulier à l'année ou occasionnel sachant que les réservations se font jusqu'à J-48h. Cela permet aux parents d'avoir davantage de souplesse dans leur organisation.

Toutes ces démarches sont dématérialisées via le portail famille BL enfance.

Une démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire est déroulée dans les structures de la commande de repas jusqu'à la gestion des déchets en passant par l'éducation des enfants.

Les repas sont commandés à l'élément en fonction des stocks et de l'appétence des enfants selon les différents plats.

L'équipe d'encadrants de la pause méridienne accompagne les enfants tout au long du repas et propose des animations autour de ce thème avant ou après celui-ci :

- Loto alimentaire
- Jeu du tri
- Concours antigaspi (avec le collègue)
- Memory alimentaire
- Ateliers culinaires
- Visite au poulailler municipal...

Depuis juin 2025, l'équipe de préparateurs cuisine deux entrées, tous les jeudis et vendredis, élaborées avec les produits Bio du producteur local. Les légumes sont récoltés et livrés le mercredi. Le circuit court et local est donc valorisé.

Voici des exemples de préparations : carottes râpées, betteraves fraîches râpées, potage de légumes (butternuts, courges, choux, carottes et panais...), frites fraîches, concombres à la vinaigrette... Les enfants apprécient grandement ces entrées.

L'équipe de préparateurs intervient auprès des enfants pendant les vacances scolaires pour des ateliers cuisines au centre de loisirs : croque-monsieur, préparation d'entrée froides... Ces ateliers culinaires sont un réel plaisir partagé.

Les résultats de ce projet sont très encourageants : le gaspillage annuel brut est d'environ 40g par repas. En comparaison, en France, en moyenne 100g de nourriture sont jetés par repas dans les restaurants collectifs (ADEME, rapport de septembre 2025).

Depuis avril 2025, aucun aliment n'est jeté grâce à la mise en place des Points d'Apport Volontaire (PAV) et du poulailler municipal. Les enfants déposent les déchets dans les PAV accompagnés de leurs encadrants. Cela permet de les sensibiliser aux sujets environnementaux.

Les familles sont associées à ces efforts en réalisant les réservations 48h à l'avance et surtout en prévenant au plus tôt en cas d'absences de leurs enfants.

La répartition du nombre de repas réservé :

Restaurants scolaires	2024	2025	Evolution (en %)
J.B. CLEMENT	20 472	21 305	+4%
J. MACE	30 671	30 935	+1%
TOTAL	51 143	52 240	+2%

➤ **L'accueil des enfants en dehors des temps de classe (service enfance)**

Le service enfance a pour vocation d'accueillir les enfants scolarisés en primaire (maternelle et élémentaire), lors des temps périscolaires (matin, soir), de la restauration scolaire (pause méridienne), et de l'accueil de loisirs (mercredis et vacances scolaires).

La Caisse d'Allocations Familiales soutient la collectivité dans un véritable partenariat conventionné.

Les équipes déclinent annuellement le projet éducatif dans les projets pédagogiques des structures du service.

Le service organise dans l'année différents évènements (Loisirs « oh centre », rencontres conviviales familles/équipe, chasse aux œufs) permettant de créer du lien avec et entre les familles, de faire découvrir le service aux nouveaux usagers...

Matin et soir

Les accueils périscolaires du matin (de 7h30 à 8h30) et du soir (16h30 à 18h30) ont été fréquentés par 300 enfants, ce qui représente 20 264 heures de présence, avec les moyennes de fréquentations suivantes :

FREQUENTATION PERISCOLAIRE MATIN ET SOIR MOYENNE PAR JOUR			
GROUPE RAYMONDE CARBON	2024	2025	Evolution
Matin	24	20	-17%
Soir	42	37	-12%
GROUPE JEAN- BAPTISTE CLEMENT	2024	2025	Evolution
Matin	25	28	+ 12%
Soir	45	46	+ 2%

Ces services sont proposés aux familles en fonction de leurs besoins : service régulier à l'année ou occasionnel (avec une réservation jusqu'à J-48h, comme pour la restauration scolaire).

Pause méridienne

La pause méridienne (de 11h30 à 13h30) est fréquentée par 350 enfants en moyenne et mobilise plus d'une trentaine d'adultes pour les accompagner sur ce temps fort de la journée.

Les agents qui encadrent la pause méridienne proposent des activités en fonction de l'envie des enfants (petit jeu, activités sportives...) ainsi que des actions permettant de les sensibiliser à la lutte contre le gaspillage alimentaire : pesée et tri journaliers des déchets, défis avec le collègue, jeux ou chants autour des fruits et légumes comme des loto, béret, quizz, memory... et aussi des activités manuelles comme la création d'une fresque, du jardinage...

Centre de loisirs du mercredi en période scolaire

144 enfants sont accueillis en journée complète ou en demi-journée tout au long de l'année ; ce qui représente 16 190 heures de présence, avec les moyennes de fréquentations suivantes :

FREQUENTATION DU CENTRE DE LOISIRS DES MERCREDIS MOYENNE PAR JOUR			
	2024	2025	Evolution
Maternel	24	23	-4%
Elémentaire	30	31	+4%
Total	55	54	-2%

L'équipe d'animation prévoit des animations adaptées aux enfants de 3 ans jusqu'à leur rentrée en 5ème au collège et en relation avec les objectifs pédagogiques. Les activités s'articulent autour d'une thématique par période :

- Janvier/février : Dans les étoiles
- Mars/avril : L'envie des enfants
- Mai/juin : Sous l'océan
- Septembre/octobre : Emission TV
- Novembre/décembre : Disney

Quelques temps forts :

- Sortie à la résidence intergénérationnelle de l'Orée du lac pour les élémentaires
- Participation au carnaval dans la ville, accompagnés de la halte-jeux et de l'association « Rayon de Soleil » suivi d'un goûter intergénérationnel
- Exposition de photos sur les métiers industriels
- Découverte de l'école de musique de Saint-Leu d'Esserent
- Visite pédagogique à la recyclerie de Villers-Saint-Paul

Les programmes des activités sont disponibles sur le site internet de la ville et sur le portail famille.

L'accueil extrascolaire pendant les vacances

212 enfants ont fréquenté l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) entre 7h30 et 18h30 durant les vacances scolaires (sauf pendant les vacances de Noël) ce qui représente 24 792 heures de présence.

Les enfants sont accueillis sur 2 sites en fonction du calendrier d'ouverture et ils sont répartis sur des groupes selon leur âge.

Un livret d'accueil est remis avant chaque période de vacances aux familles. Il comprend la présentation de l'équipe, les activités prévues, les menus de la période et des informations pratiques.

Vacances	Pics de fréquentation des maternels et élémentaires du centre de loisirs			
	2024		2025	
	Maternel	Élémentaire	Maternels	Élémentaire
Hiver	23	31	28	32
Printemps	28	29	28	32
Juillet	38	58	30	52
Août	22	38	23	22
Automne	23	34	23	35
Noël	FERMÉ		FERMÉ	

Le tableau des pics de fréquentation permet d'organiser les centres (nombre d'animateurs, besoins en locaux, en matériel...) par rapport aux effectifs.

Fréquentation	Nombre de journées de fréquentation par vacances scolaires		
	2024	2025	Evolution
Vacances d'hiver	448	454	+ 1%
Vacances de printemps	405	441	+ 9%
Mois de juillet	1438	1107	-23%
Mois d'août	711	594	-16%
Vacances d'automne	448	509	+ 14%
Vacances de Noël	FERMÉ		
Total	3450	3105	-10%

La mise en place de thématiques différentes permet la découverte d'activités variées et de sorties :

- Vacances d'hiver : L'âge de glace
- Vacances de printemps : Autour du jeu
- Mois de juillet : Voyage dans les îles
- Mois d'août : Ticket pour un monde merveilleux
- Vacances d'automne : Au pays des sorciers gourmands

Quelques temps forts :

- Intervenant " les aventures de Léo " : escape game sur les produits jetables et alternative zéro déchets

- Visite du poulailler municipal
- Sortie au pavillon de Manse
- Intervention des pompiers de Précý-sur-Oise, du comptoir des jeux de Chantilly, de l'école de musique et de danse de Montataire, de la compagnie Compas Austral, de Cap handicap
- Sortie au parc Astérix, à Hapik de Chambly, à la résidence intergénérationnelle des Trois Etangs, au cécifoot de Précý-sur-Oise, à la Mer de Sable, à la base de loisirs, au parc de la Garenne, visite des poules de la commune, au parc Saint Paul, au domaine de Chaalis
- Stage de voile et de paddle sur 5 jours à la base de loisirs pour un groupe d'enfants
- Ateliers culinaires avec les préparatrices culinaires

➤ **Accompagner le Conseil Municipal des Jeunes**

17 jeunes élus s'investissent régulièrement sur les projets de leur mandat de 2 ans. Plusieurs fois par mois, les jeunes élus se rencontrent autour de 5 projets qu'ils ont présenté lors du Conseil Municipal du mois d'octobre.

Ils sont impliqués dans des manifestations de la ville et dans différentes commémorations Municipales.

Leurs projets :

- Organisation de la course/marche du Lupo Rose en lien avec le service des sports et la Ligue contre le Cancer du sein de l'Oise.
- Don du sang dans notre ville : les jeunes ont diffusé un sondage pour connaître le nombre de donneur dans notre ville. En lien avec l'Etablissement Français du Sang, les jeunes continuent de préparer cette collecte qui sera organisée en 2026.
- Sensibilisation à la sécurité routière et au respect de la nature : les jeunes ont créé des affiches avec l'aide des pôles EJS, sécurité et communication de la ville. Celles-ci ont été diffusées sur les réseaux sociaux de la commune, dans l'InfoMairie, au collège, dans les panneaux d'affichage.
- La possibilité de créer un terrain de basket 3x3 a été étudié par les jeunes et les services de la ville. Les jeunes ont analysé la possibilité et le coût du projet. Le cahier des charges du projet est en cours d'écriture.

➤ **Faire vivre la vie associative sportive**

Soutenir et valoriser la dynamique associative sportive

La commune confirme son rôle d'acteur central dans l'accompagnement de la vie associative sportive.

22 associations sportives œuvrent quotidiennement pour proposer une offre diversifiée et accessible à tous les publics.

Elles regroupent 2 703 adhérents, répartis comme suit :

- Lupoviciens : 847 adhérents
 - 508 jeunes de moins de 18 ans
 - 339 adultes de plus de 18 ans
- Extérieurs à la commune : 1 856 adhérents
 - 822 jeunes de moins de 18 ans
 - 1 034 adultes de plus de 18 ans

Ces chiffres confirment l'attractivité des disciplines proposées à Saint-Leu et la capacité des associations à rayonner au-delà du territoire communal.

Des infrastructures mobilisées au service du sport

Afin de permettre à chaque association de se développer dans de bonnes conditions, la Ville met à disposition un ensemble d'équipements adaptés :

- Complexe sportif Pascal Grousset
- Gymnase Jean Macé
- Stade Thierry Doret
- City Stade
- Deux terrains de pétanque
- Terrain de tir à l'Arc
- Base de loisirs

Chaque pratique sportive bénéficie d'un espace dédié, garantissant confort, sécurité et continuité des activités.

La Maison des Sportifs poursuit son rôle d'outil collaboratif : elle facilite la coordination entre associations et services municipaux, notamment via l'organisation de réunions, l'accueil de temps d'échange et l'accompagnement des projets.

➤ Saint-Leu, Centre de Préparation aux Jeux – un héritage durable

Labellisée Centre de Préparation aux Jeux (CPJ) pour l'athlétisme en 2020, la commune n'a finalement pas été retenue pour accueillir des délégations olympiques.

Néanmoins, ce label a été un véritable levier de développement :

- Rénovation complète de la piste d'athlétisme
- Modernisation des équipements
- Accès facilité aux disciplines olympiques pour les jeunes et les associations

Afin de faire vivre ce label, la Ville a inscrit son action dans la Semaine Olympique et Paralympique, avec des interventions menées dans les écoles, le centre de loisirs, le collège et les gymnases. En 2025, cette semaine a été organisée dans les deux écoles maternelles de la ville.

4 Le Pôle Solidarité

Présentation

Le Pôle Solidarité mène une action globale de prévention et de développement social au sein de la commune, en partenariat avec les institutions publiques et privées. Il porte ainsi diverses missions, légales ou facultatives, destinées à accompagner les populations concernées.

Les enjeux en 2025

Accompagner et soutenir les Lupoviciens en leur proposant des dispositifs d'aide adaptés à leurs besoins. Favoriser l'inclusion de chacun avec bienveillance, humanité et respect.

Equipe

Le Pôle Solidarité comprend **3 services principaux** :

- Le service social & Centre Communal d'Action Sociale dont :
 - ✓ L'Épicerie solidaire, le vestiaire solidaire, le jardin solidaire avec la participation de bénévoles
 - ✓ Le logement
- La Résidence Autonomie et le service séniors
- La Petite Enfance

6 agents dont :

- **1** directrice de pôle
- **1** adjointe à la directrice qui assure des missions d'accueil et de soutien auprès de la direction
- **2** agents affectés à la gestion, l'entretien et le maintien du lien social de la Résidence Autonomie
- **1** directrice de la halte-jeux
- **1** auxiliaire de puériculture à la halte-jeux
- Une équipe d'une dizaine de bénévoles

En 2025, le service s'est mobilisé dans les principaux champs d'action suivants :

➤ **La lutte contre l'exclusion : Le CCAS et l'Action Sociale**

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un établissement public communal disposant d'un budget propre et donc soumis aussi aux règles du Rapport d'Orientation Budgétaire. Il intervient dans les domaines de l'action sociale légale et facultative ainsi que dans celui des actions et activités à caractère social. Il constitue le principal relais social de proximité pour les Lupoviciens, en lien avec les institutions publiques et privées.

Durant l'année 2025, 4 434 contacts ont été pris avec le service social soit par téléphone, soit en venant sur place, et une partie des mails sont comptabilisés. Pour comparaison : 3 677 en 2024 ; 3 380 en 2023, 3 054 en 2022. Les principales demandes concernaient les démarches administratives, l'aide alimentaire et financière, le logement, les séniors, l'emploi, la retraite et la petite enfance.

La majorité des contacts concernent des démarches administratives (376 contacts transmission d'un document, aide administrative) et un accompagnement global du foyer (558 contacts).

L'action sociale porte principalement sur l'octroi d'aides légales et facultatives. Elle représente 270 contacts en 2025 (238 contacts en 2024). Dans ce cadre, 60 familles ont été aidées (54 familles en 2024).

Concernant l'aide alimentaire : en 2025, 46 familles ont été aidées (42 en 2024).

L'aide alimentaire, octroyée par le CCAS, se traduit par un accès à l'épicerie solidaire pour un montant défini par mois, par l'attribution de « tickets frais » valables dans les magasins alimentaires de la ville. Depuis 2023, les bénéficiaires ont également accès au vestiaire solidaire mais aussi depuis le mois de juin à des dons (alimentaires et d'hygiène) de la Banque Alimentaire.

Les autres aides facultatives : le montant total de ces aides, versées à 30 familles (identique à 2024), s'élève à 9 273 € en 2025.

	2024	2025
Aide alimentaire	42 familles aidées, Total de 157 mois Montant de 9 628 €	46 familles aidées, Total de 175 mois Montant de 10 043 €
Autres aides facultatives :	25 familles : Montant de 9 599,55 €	30 familles : Montant de 9273,46 €
-Factures d'eau	1 famille : 1116 €	4 familles : 573 €
-Factures d'électricité	4 familles : 905 €	8 familles : 1744 €
-Facture de loyer	1 famille : 1000 €	3 foyers : 1 200 €
-Factures périscolaire ou extra-scolaire	5 familles : 640 €	3 familles : 831,51 €
-Diverses aides ((psychologue, décès, maison de retraite, santé...))	9 familles : 5 328 €	Secours d'urgence : 9 familles pour un montant de 3 826,95 €
Aide à la naissance	5 familles (122 € par enfant)	9 familles (122 € par enfant)

En 2025, le CCAS a attribué un total de 20 640 € d'aides sociales, témoignant de son engagement constant auprès des habitants.

	2023	2024	2025
Montant total des aides	17 301 €	19 227,55 €	20 640,08 €

➤ L'accompagnement de nos aînés

Le Pôle Solidarité a été contacté 1727 fois pour des demandes liées aux seniors (1 121 en 2024) :

- 862 : animations (419 en 2024),
- 118 : maintien à domicile (125 en 2024),
- 504 : Résidence Autonomie (364 en 2024),
- 229 : dossiers retraites (206 en 2024),
- 9 : téléassistance (7 en 2024),
- 5 : personnes vulnérables

Des animations pour le bien-être et la convivialité

En 2025, de nouvelles animations gratuites ont été proposées aux séniors, en complément des événements traditionnels :

- Galette des aînés : 62 participants – Coût : 520 €
- Semaine bleue : 191 participants sur la semaine lors des différentes activités : loto numérique, danse en ligne, cabaret, atelier jeux, gymnastique – Coût : 5 157€
- Colis des aînés : Coût total : 9 157 € – Distribution réussie grâce aux bénévoles, aux élus et aux proches des bénéficiaires pour les personnes en incapacité physique de venir récupérer leur colis lors des permanences ou au Pôle Solidarité. Depuis 2023, l’inscription préalable est obligatoire (du 1er juin au 1er octobre en 2025). La totalité des colis commandés suite aux inscriptions ont été distribués aux séniors inscrits : 242 colis seuls et 125 colis couples.

Des activités sportives organisées par des associations locales ont également été mises en place à la Résidence Autonomie :

- Yoga sur chaise : 10 séances – 15 participants en moyenne – Coût : 950 €
- Gymnastique douce : 22 séances – 15 participants en moyenne – Coût : 1100 €
- Nouveauté 2025 : Qi Gong : 3 séances (début octobre 2025) Coût : 270 €

Dans le cadre de l’intergénérationnel, deux rencontres ont eu lieu en juin entre une classe de collégiens et des séniors, avec la participation d’une vingtaine de personnes.

Des rencontres avec les enfants de l’Institut Médico-Educatif (IME) ont lieu dans le cadre des ateliers crochet : 1 fois par mois.

Lutte contre l’isolement avec Monalisa

Les cafés-rencontres ont permis aux séniors de se retrouver et d’échanger. Un service de transport gratuit est proposé aux personnes à mobilité réduite.

- 24 rencontres ont été organisées par des bénévoles – Coût : 350 €
- 20 séniors, dont 8 extérieurs, participent régulièrement
- 10 visites à domicile pour les séniors isolés
- Une socio-esthéticienne est intervenue deux fois à la résidence – Coût : 245 €
- Un repas estival a été proposé : coût de 221 €

Partenariat via la commission des financeurs

Atelier mémoire : 5 séances pour 15 personnes

Atelier sur le cœur : 3 séances pour 13 personnes

Lecture à haute voix : 1 séance pour 14 participants

La gestion d’établissements d’hébergement pour personnes âgées : La Résidence du Parc

La Résidence Autonomie accueille 47 personnes séniors maximum dans 43 appartements.

3 logements sont réservés pour des jeunes de 18 à 30 ans.

1 logement (T4) est loué via l’agence à vocation immobilière sociale Tandem.

	2023	2024	2025
Taux d’occupation de la Résidence du Parc	87%	87,23%	93,62%

En 2025, les 3 logements intergénérationnels ont été loués.

L’âge moyen des résidents est de 78 ans (identique à 2024).

Les activités pour les séniors de la ville se déroulent à la Résidence du Parc mais des activités sont ciblées uniquement pour les résidents :

- Ateliers ludothèque avec l'Institut Médico-Educatif (IME) : 6 ateliers – 10 résidents et 6 enfants – Coût : 720 € et une séance financée par l'IME
- Repas estival et de Noël organisés dans les restaurants de la ville (Café de la Gare et Brasserie l'Hardillière) dans l'optique de permettre aux résidents de sortir de la résidence et de découvrir les restaurants du centre-ville. Un service de transport a été mis à disposition avec des bénévoles : 35 résidents à chaque repas – Coût : 1 624,88 €

L'aide aux démarches de retraite

Le Pôle Solidarité accompagne de nombreux séniors dans leurs démarches administratives liées à la retraite, souvent complexes avec plusieurs interlocuteurs (Carsat, Aggir-Arco).

➤ Le soutien au logement et à l'hébergement

Le Pôle Solidarité intervient sur un large champ d'actions en matière de logement :

- Instruction des demandes : 37 nouvelles demandes et 57 modifications enregistrées et 23 renouvellements (44 demandes et 64 modifications en 2024),
- Réponses aux sollicitations pour un logement : 761 contacts (575 en 2024),
- Lutte contre l'habitat indigne : 128 contacts (43 en 2024),
- Traitement des problèmes de voisinage : 24 contacts (22 en 2024),
- Prévention des impayés de loyers avec les bailleurs sociaux,
- Accompagnement sur les démarches d'Aide Pour le Logement (APL) : 12 contacts (10 en 2024),
- Attribution de logements d'urgence et suivi des bénéficiaires,
- Suivi du contrat de transition avec l'agence sociale Tandem.

Demandes et attributions de logement

En 2025, 1 541 demandes de logement ont été enregistrées (1 288 en 2024), dont 294 ayant Saint-Leu d'Esserent en premier choix (289 en 2024).

Commissions d'attribution

- Clésence : 50 attributions
- Oise Habitat : 34 attributions

Logements d'urgence

En 2025, les deux logements d'urgence municipaux ont été attribués à :

- Une séniore ukrainienne réfugiée, qui a ensuite intégré la Résidence Autonomie,
- Deux jeunes majeurs étrangers, expulsés du foyer ASE à leur majorité et accompagnés par l'association *100 pour un toit*,
- Deux jeunes adultes sans domicile, employés sur un chantier d'insertion

Lutte contre les logements insalubres

Le Pôle Solidarité a été sollicité 128 fois (43 fois en 2024 et 6 en 2023). L'augmentation des signalements s'explique par la mise en place de la plateforme *mal logement*, permettant aux particuliers de saisir directement la Direction des Territoires, qui collabore ensuite avec le Pôle Solidarité et la Police Municipale pour les constats. Actuellement 16 dossiers sont instruits sur la plateforme.

Domiciliation

- 34 contacts ont été enregistrés en 2025.

- 2 demandes de domiciliation ont été effectuées, 3 acceptées et 2 en cours.

Gestion et prévention des impayés

Chaque année, des réunions régulières sont organisées avec les bailleurs sociaux afin de prévenir les expulsions. Elles sont trimestrielles avec Oise Habitat et semestrielles avec Clésence. Néanmoins, en 2025, le Pôle Solidarité a comptabilisé 19 assignations au tribunal pour impayés (6 assignations en 2024) et 2 mesures d'expulsion (2 en 2024).

➤ **Le soutien à/vers l'emploi**

Le Pôle Solidarité accompagne les Lupoviciens dans leurs démarches liées à l'emploi et aux aides sociales. En 2025, il a été sollicité 116 fois (73 en 2023), notamment pour :

- Aide à la recherche d'emploi,
- Accompagnement dans les déclarations : prime d'activité, RSA, chantier d'insertion autres aides.

Depuis 2022, le Pôle Solidarité est prescripteur sur la *Plateforme d'Inclusion*, facilitant l'accès à l'emploi pour les personnes éloignées du marché du travail.

En 2025, 4 personnes (bénéficiaires du RSA, jeunes sans formation, chômeurs de longue durée) ont été inscrites (7 en 2024).

Un partenariat avec le *Conseil Départemental de l'Oise* permet d'accueillir le Bus Départemental pour l'Emploi à Saint-Leu d'Esserent afin d'aider les personnes sans emploi dans leurs recherches.

- 320 courriers d'invitation sont envoyés tous les deux mois aux Lupoviciens,
- En moyenne, 5 personnes participent à chaque permanence (même si nos permanences sont parmi les plus fréquentées, la fréquentation est en baisse cette année).

De plus, un travail en collaboration avec le chantier d'insertion a permis à 8 lupoviciens de bénéficier d'un accompagnement global pour un retour à l'emploi (partenariat Pôle Emploi / Maison Départementale de la Solidarité de Montataire / Pôle Solidarité).

Concernant l'emploi des jeunes : des permanences de la mission locale sont proposées tous les mois à l'Espace Solidarité. En moyenne, 10 jeunes sont accompagnés par la référente.

➤ **La santé et le handicap**

Le Pôle Solidarité accompagne les habitants dans leurs démarches administratives liées à la santé et au handicap :

- 12 contacts pour des demandes de *Complémentaire Santé Solidaire*,
- 56 contacts pour l'aide à la rédaction de dossiers auprès de la *Maison Départementale des Personnes Handicapées* (MDPH).

➤ **L'accueil des plus petits**

Afin de soutenir et d'accompagner les familles, la commune dispose de deux structures dédiées à la petite enfance :

- La Halte-jeux "Les Loupiots",

- Le Relais Petite Enfance, qui est la porte d'entrée pour toute question liée à la petite enfance.

La Halte-jeux « les Loupiots »

Cette structure accueille 12 enfants âgés de 3 mois à 4 ans (jusqu'à l'entrée en maternelle). Trois professionnelles encadrent les enfants avec un objectif principal : favoriser leur socialisation. Depuis le 1^{er} septembre 2022, les heures d'accueil ont été élargies. La structure est désormais ouverte 20,5 heures par semaine : les lundis et vendredis matin avec déjeuner le midi et les mardis et jeudis toute la journée. La halte-jeux est fermée durant les vacances scolaires.

De nombreux partenariats ont été mis en place avec plusieurs acteurs locaux : l'association pour séniors Rayon de Soleil, la Médiathèque, la baby gym, un professeur de musique de l'Ecole des Arts et les directrices des écoles (notamment pour l'adaptation à l'entrée à l'école maternelle).

Bilan d'activité 2025 :

	2023	2024	2025
Nombre de jours d'ouverture	151	155	143
Nombre d'enfants accueillis (contrats)	44	40	54
Nombre d'heures de présence des enfants (réalisées)	8 498	8530	7715
Taux de fréquentation	75,7%	82,82%	80,42%

Le Relais Petite Enfance (RPE)

Créé le 1^{er} juillet 2022, le RPE joue un rôle clé dans l'accompagnement des familles et des assistantes maternelles (de la ville et des alentours) :

- Aide aux familles dans la recherche d'une assistante maternelle et dans les démarches administratives (*contrats, déclarations, etc.*).
- Accompagnement des assistantes maternelles : dans leur professionnalisation (*formations, démarches administratives*) et organisation d'ateliers et de sorties (*temps partagés*).

Le nombre d'assistantes maternelles participant aux ateliers a doublé, ce qui a nécessité la mise en place de deux ateliers simultanés (4 à 5 assistantes maternelles et 12 enfants à chaque séance). Ce service est ouvert aussi gratuitement aux assistantes des communes limitrophes. Actuellement, la ville compte 25 assistantes maternelles. Le RPE a réussi à toucher 17 assistantes maternelles durant l'année.

La Maison de la Petite Enfance

Les travaux de rénovation et de réhabilitation de l'ancien bâtiment de l'Office de Tourisme ont été réalisés fin 2024. L'ouverture des nouveaux locaux dédiés à la petite enfance s'est échelonnée à partir de janvier 2025 :

- Au rez-de-chaussée, une micro-crèche de 10 places (de gestion privée),
- Au 1^{er} étage, le Relais Petite Enfance et la halte-jeux.
- Les services de la PMI devront également intervenir dans le cadre de l'accompagnement à la parentalité dans un second temps.

Indicateurs quantitatifs – demandes de rendez-vous

Nature des demandes	2023	2024	2025
Démarches et orientations administratives	893	937	934
AIDES LÉGALES ET FACULTATIVES			
Aides alimentaires	164	163	183
Aides financières	89	98	95
Impayés énergie/eau/extrascolaire	66	107	112
Plan Banque de France		8	1
LOGEMENT			
Demandes (création, renseignements, modifications)	631	575	761
Demande APL	28	10	12
Demande relative à une Domiciliation	13	31	34
Logement insalubre	6	43	128
Problème de voisinage	24	22	24
Demande d'aide pour impayés loyers et rdv dans le cadre d'expulsion locative	95	181	101
Regroupement familial		3	?
SÉNIORS			
Animations	323	419	862
Demande pour un dossier de Retraite	188	206	229
Maintien à domicile + personne vulnérable	99	125	123
Demande pour un dossier d'obligation alimentaire/Aide sociale	13	10	8
Demande pour dossier de Téléassistance	0	7	9
Résidence autonomie	429	364	504
EMPLOI			
Emploi et chantier insertion	51	103	97
RSA	20	18	19
Demande liée au transport (Pass Mobilité..)	29	15	31
Impôt	6	4	28
SANTÉ et HANDICAP			
Divers santé (C2S, Ameli...)	25	28	12
Dossiers MDPH	90	59	56
PETITE ENFANCE			
Renseignements	3	63	29
DIVERS			
Divers	95	56	42
Partenaires espace solidarité		22	
TOTAL	3 380	3 677	4 434

En 2025, le Pôle Solidarité a enregistré une augmentation de 20,6% des rendez-vous.

5 Le Pôle Secrétariat Général & Citoyenneté

Présentation

Le Pôle Secrétariat Général & Citoyenneté joue un rôle essentiel dans l'accueil et l'accompagnement des usagers dans leurs démarches administratives. Il assure la gestion de l'accueil physique et téléphonique du public, tout en traitant diverses formalités telles que les recensements militaires ou les légalisations de signature.

Ce service gère également les demandes de location des salles municipales et veille au bon fonctionnement du cimetière communal. Il est responsable du renouvellement et de la vente des concessions, du suivi des inhumations et exhumations en lien avec les Pompes Funèbres, ainsi que de l'embellissement du cimetière, en collaboration avec le service des Espaces Verts.

L'État civil constitue une autre mission clé du pôle. Il assure l'enregistrement des naissances, mariages et décès, la délivrance et la mise à jour des actes d'état civil, la gestion des livrets de famille, l'instruction des dossiers de mariages et de baptêmes républicains, ainsi que l'enregistrement des PACS et des changements de nom ou de prénom.

Le pôle joue également un rôle central dans la gestion des élections, en mettant à jour les listes électorales et en organisant les scrutins. Il a la charge de la préparation et du suivi des séances du Conseil Municipal, de l'enregistrement des actes administratifs et de leur transmission au contrôle de légalité en Préfecture.

Enfin, le service assure le traitement du courrier entrant et sortant et veille à la bonne gestion des archives communales.

Les enjeux en 2025

Le Pôle Secrétariat Général & Citoyenneté a poursuivi plusieurs objectifs stratégiques afin d'améliorer son fonctionnement et la qualité du service rendu aux usagers :

- Mettre en place la nouvelle organisation de l'accueil général tout en continuant d'améliorer la qualité du service public
- Poursuivre la gestion des concessions funéraires et favoriser l'embellissement du cimetière grâce à la mise en place de dispositifs visant à un meilleur repérage des lieux
- Continuer le travail de révision électorale afin de mettre à jour les listes électorales
- Améliorer la visibilité des salles municipales grâce à la création de supports visuels
- Optimiser la gestion des archives communales en poursuivant la procédure d'élimination des documents obsolètes
- Poursuivre la réduction des coûts d'affranchissement du courrier en rationalisant les envois et en favorisant l'utilisation d'alternatives numériques lorsque possible.

Equipe

4 agents dont :

- **1** directrice de pôle, Officier d'Etat Civil
- **1** agent en charge du secrétariat général, de l'Etat Civil et des Elections, Officier d'Etat Civil
- **1** agent en charge des locations de salles et du cimetière, Officier d'Etat Civil
- **1** agent en charge de l'accueil général, Officier d'Etat Civil

Le Pôle comprend 3 services :

- L'accueil et les locations de salles
- L'Etat Civil, le Cimetière et les Elections
- Le Secrétariat Général et les Archives communales

En 2025, l'activité du pôle Secrétariat Général & Citoyenneté s'est déclinée à travers les missions suivantes :

➤ Mise en place d'une nouvelle organisation de l'accueil général

Dans une démarche d'amélioration de la qualité de l'accueil et d'optimisation de l'organisation interne, la réorganisation de l'accueil général s'est traduite par l'aménagement de deux espaces de travail distincts pour les deux agents du service d'accueil. Cette action visait à répondre à plusieurs objectifs : offrir aux usagers un point de contact unique au sein de l'accueil général et garantir une meilleure confidentialité des échanges avec le public.

Cette réorganisation s'est également accompagnée de la mise en place de nouveaux horaires d'ouverture au public. Cet ajustement fait suite à une analyse comparative des horaires pratiqués par les communes environnantes, laquelle a mis en évidence que la ville de Saint-Leu d'Esserent proposait une amplitude d'ouverture au public particulièrement large et qui ne permettait pas l'organisation de réunions internes avec les agents du pôle.

Cette adaptation permet de mieux concilier les temps dédiés à l'accueil des usagers et ceux nécessaires à la coordination interne du service. L'ajustement des créneaux d'ouverture a ainsi permis de dégager du temps réservé aux réunions de service. Ces temps d'échanges favorisent une meilleure communication interne, une organisation plus efficiente du travail et contribuent, à terme, à une amélioration continue de la qualité de l'accueil et des services rendus aux usagers.

➤ Poursuite des travaux de reprises de concessions / Identification des concessions abandonnées / Embellissement du cimetière

Dans le cadre de la gestion et de l'entretien du patrimoine communal, et pour la septième année consécutive, la ville a procédé à des travaux de reprises de 16 concessions. Ces opérations, réalisées en novembre 2025, ont représenté un coût total de 17 970 €.

Par ailleurs, le service a procédé à l'inventaire des concessions arrivées à expiration, et pour lesquelles aucun ayant-droit n'a été identifié ou ne s'est manifesté. Afin d'apporter cette information à la connaissance des usagers, environ 40 panneaux informatifs ont été placés devant chacune des concessions concernées. Les familles, sollicitées à travers cette démarche, étaient invitées à se rendre en mairie afin de régulariser leur situation en procédant au renouvellement de la concession. Cette initiative a porté ses fruits puisque 15 concessions ont pu être renouvelées et ont permis la mise à jour des coordonnées de contact.

Aussi, dans le cadre de l'entretien et de l'embellissement du cimetière communal, plusieurs aménagements ont été réalisés en 2025. Deux bancs ont été installés pour le confort des usagers, des bornes ont été mises en place pour faciliter l'identification des carrés, et les blocs de columbarium ont été repérés par gravure. Par ailleurs, le chantier d'insertion a procédé à la rénovation d'une chapelle pour permettre l'installation de deux récupérateurs d'eau.

➤ Révision des listes électorales et réunion de la commission de contrôle

Dans le cadre de la révision des listes électorales, un important travail de mise à jour a été mené suite aux nombreux retours de propagande électorale indiquant que certaines personnes n'habitaient plus à l'adresse déclarée.

Le service a ainsi adressé 113 courriels aux personnes concernées afin de vérifier et d'actualiser leur situation. À l'issue de cette démarche, 24 personnes ont répondu : 19 ont confirmé avoir

quitté la commune et 5 ont signalé un changement d'adresse au sein de la commune, permettant la mise à jour de leurs données électorales. Par ailleurs, certains électeurs n'ayant pas répondu aux sollicitations ont engagé volontairement une démarche d'inscription dans leur nouvelle commune de résidence, ce qui a conduit à leur radiation automatique de nos listes. Une information a également été publiée dans le bulletin communal afin de sensibiliser les administrés à l'importance de signaler tout changement de domicile, y compris au sein de la commune.

Dans le cadre de la gestion des listes électorales, la commission de contrôle des listes électorales s'est réunie en décembre et a validé l'ensemble des inscriptions et radiations électorales préalablement approuvées par le Maire. Ce sont ainsi 196 radiations, 120 inscriptions volontaires et 77 inscriptions d'office, enregistrées entre juin 2024 et décembre 2025, qui ont été présentées aux membres de la commission de contrôle. Cette commission a deux missions : s'assurer de la régularité de la liste électorale en examinant les inscriptions et radiations et statuer sur les recours formés par les électeurs contre les décisions de refus d'inscription ou de radiations prises à leur égard.

➤ **Valorisation des salles de location municipales et révision du règlement intérieur**

Dans le cadre de la valorisation des salles de location municipales, le Pôle Secrétariat Général & Citoyenneté a travaillé en étroite collaboration avec le Pôle Communication afin de créer et mettre en œuvre des supports visuels comprenant notamment des visites virtuelles immersives des salles. Ces supports permettent aux utilisateurs de découvrir la disposition et les équipements des différentes salles. Parallèlement, un tutoriel détaillant chaque étape du processus de réservation sur le site internet de la ville a été élaboré par le Pôle Communication. L'ensemble de ces actions vise à offrir aux usagers des outils informatifs et accessibles, tout en valorisant les espaces municipaux proposés à la location.

Comme chaque année depuis 2022, le règlement général de location des salles communales fait l'objet d'une révision annuelle afin d'y intégrer les ajustements nécessaires. Dans ce cadre, de nouvelles dispositions ont été ajoutées dans le tableau des cas particuliers. Elles prévoient notamment la possibilité pour les particuliers lupoviens de disposer d'une salle, autre que le Bar de la salle Art & Culture, à titre gracieux, pour l'organisation de rassemblements liés à des obsèques. Elles introduisent également la possibilité pour les associations lupoviennes actives sur la commune de bénéficier d'une gratuité de location par an pour l'organisation d'un à deux événements organisés sur le même week-end. Par ailleurs, cette révision s'est accompagnée d'une revalorisation du chèque de caution « Nettoyage et tri des déchets » afin de renforcer le respect des obligations d'entretien des salles et des consignes de tri.

➤ **Accompagnement à la célébration civile du mariage**

Dans le cadre de l'amélioration de l'accueil et de l'accompagnement des usagers, des rendez-vous ont été mis en place avec les futurs mariés. Ces entretiens permettent de les accompagner dans la constitution de leur dossier de mariage, de vérifier la conformité des pièces administratives et de préparer le déroulement de la cérémonie dans le respect des dispositions réglementaires, en se conformant à la charte de bonne conduite des cérémonies de mariage civil.

Indicateurs quantitatifs

Indicateurs	2023	2024	2025
ACCUEIL GÉNÉRAL			
Nombre de visites à l'accueil	4 307	4 254	3 836
Nombre d'appels téléphoniques	5 143	4 490	4 161
Nombre de cartes Pass Agglo délivrées	45 + 37 renouvellements	36 + 50 renouvellements	50 + 65 renouvellements
Nombre de cartes Base de Loisirs délivrées	186 + 210	317 + 368	117 + 306 renouvellements
Recensement militaire	65	53	60
LOCATIONS DE SALLES			
Nombre de demandes des particuliers	123 <i>(dont 35 demandes via le site internet)</i> 57 demandes confirmées	121 <i>(dont 46 demandes via le site internet)</i> 58 demandes confirmées	128 <i>(dont 50 demandes via le site internet)</i> 51 demandes confirmées
ÉTAT CIVIL			
Mariages	26	30	20
PACS	15	19	21
Baptêmes	9	5	6
Reconnaisances anticipées	26	18	16
Naissances sur la commune	1	0	0
Avis de naissances hors commune	48	45	43
Transcriptions de décès	32	25	31
Décès sur la commune	9	10	15
Demandes d'actes d'Etat Civil	451	469	399
Demandes de livrets de famille (dont MAJ)	19	17	37
Demandes de changement de prénom	1	0	2
Demandes de changement de nom	2	1	1
CIMETIÈRE			
Vente de concessions funéraires	9	9	12
Vente de cases de columbarium	1	2	1
Ventes de cavurnes	3	4	5
Dispersion de cendres	4	2	2
ÉLECTIONS			
Inscriptions volontaires	32	140	59
Inscriptions d'office (18 ans)	52	67	66
Radiations électorales	57	186	137
SECRETARIAT GÉNÉRAL			
Courrier entrant enregistré	4 195	4 028	3 577
Courrier sortant (affranchissement)	2 145	2 193	1 591
Délibérations	71	83	69
Arrêtés municipaux	300	278	279
Décisions municipales	31	25	21

Analyse des services rendus en comparaison avec l'année précédente

L'année 2025 a été marquée par une baisse du nombre de visites (- 9,8%) et d'appels téléphoniques (- 7,32%) à l'accueil de la mairie. Ces chiffres représentent une moyenne de 14 visites et 16 appels par jour, contre 18 visites et 17 appels en 2024. Cette diminution peut s'expliquer par l'aménagement des nouveaux horaires d'accueil du public.

S'agissant des locations de salles, la revalorisation des tarifs en 2025 n'a pas eu d'impact sur le nombre de demandes, bien qu'une légère diminution soit constatée sur le nombre de demandes confirmées (- 9%). Une hausse significative des annulations a toutefois été observée, avec 21 demandes annulées contre 13 en 2024. Sur ces 21 annulations, 5 ont pu faire l'objet d'une réattribution. Par ailleurs, le volume de demandes formulées via le site internet de la ville poursuit sa progression (+ 8,5 %), une évolution probablement favorisée par la mise en ligne des supports visuels présentant les différentes salles.

En ce qui concerne les élections, une vague importante de radiations a été constatée, liée aux échéances électorales prévues en 2026. Parallèlement, le nombre d'inscriptions sur les listes électorales a progressé en fin d'année 2025. A titre de rappel, le volume élevé d'inscriptions électorales enregistré en 2024 s'expliquait par l'organisation des élections européennes et législatives anticipées.

Au niveau de l'État civil, l'année 2025 a été marquée par un nombre de décès supérieur à celui des naissances. Cette évolution s'inscrit dans la tendance nationale observée pour la même période. Pour la première fois depuis la Seconde Guerre Mondiale, le nombre de décès en France a été plus élevé que celui des naissances.

Enfin, le Pôle Secrétariat Général & Citoyenneté a poursuivi son objectif de réduction des frais d'affranchissement du courrier, se traduisant par une baisse significative du nombre de courriers sortants affranchis (- 27 %).

Perspectives 2026

L'année 2026 sera marquée par une échéance électorale majeure : l'organisation des élections municipales en mars. La fin de l'année 2025 a vu le démarrage de la période pré-électorale, effective depuis le 1er septembre 2025, période durant laquelle les services municipaux se préparent à l'accueil des demandes administratives et à la mise en œuvre des procédures électorales. Les agents du pôle seront mobilisés afin d'assurer une préparation optimale des scrutins.

Pour 2026, le pôle Secrétariat Général & Citoyenneté prévoit également la numérisation des actes d'État civil, ce qui permettra d'accélérer le traitement des demandes des usagers et des notaires, tout en renforçant la sécurité, l'accessibilité et la traçabilité des documents administratifs. Cette démarche vise également à assurer la conservation durable des registres communaux.

6 Le Pôle Sécurité

Présentation

Le Pôle Sécurité regroupe le service de Police Municipale, le Plan Communal de Sauvegarde avec la Réserve Communale de Sécurité Civile. Sa mission générique est de garantir à la population un sentiment de sécurité dans l'ensemble des espaces publics de la commune.

Les enjeux en 2025

Conjuguer proximité, disponibilité, réactivité, prévention et maintien du bon ordre public pour garantir aux lupoviciens un sentiment de sécurité dans leur commune.

Nombre d'agents :

5 agents dont :

- **1** directeur de pôle
- **2** brigadiers-chefs principaux de police municipale
- **1** gardien-brigadier de police municipale
- **1** agent administratif

2 services :

- Police municipale
- Plan communal de sauvegarde (Réserve communale de sécurité publique)

En 2025, l'activité des équipes s'est déclinée à travers les missions suivantes :

POLICE MUNICIPALE

➤ Sécurité routière

Maintien de contrôles réguliers du flux des véhicules et plus spécifiquement à certains endroits stratégiques de la commune (pont, passage à niveau) : 72 contrôles effectués en 2025.

Contrôles de vitesse réguliers : 20 contrôles effectués en 2025.

Poursuite de la mise en place des boucles urbaines à sens unique initiée en 2024 et de la création de places de stationnement sur la chaussée. Le déploiement de ces boucles a été précédé de réunions publiques organisées dans chaque périmètre. En 2025, plusieurs rues du quartier de la Saulaie ont pu bénéficier de la mise en œuvre de stationnements réglementés : création de places de stationnement marquées sur la chaussée, mise en place de stationnements alternés. Outre une volonté de fluidifier la circulation, les objectifs des boucles urbaines sont multiples : reconquête des trottoirs pour les personnes à mobilité réduite, les poussettes, les personnes âgées et de création de places de stationnement officielles. Au total, ce sont 130 places de stationnement qui ont été créées sur la chaussée. Certaines rues ont été mises en sens unique afin de sécuriser les circulations, portant à une vingtaine le nombre total de rues concernées sur la commune.

➤ Gestion des cas particuliers

Assurer une relation étroite avec le Pôle Solidarité grâce à des rencontres et échanges très réguliers pour la connaissance des cas difficiles sur la commune pouvant nécessiter une intervention d'urgence soutenue par la PM.

Mise en œuvre du Conseil pour les Droits et Devoirs de Familles (CDDF). Ce conseil a été mis en place par délibération du Conseil municipal le 14 octobre 2024 pour une application au 1^{er} janvier 2025.

Le CDDF a pour mission d'aider les familles qui rencontrent des difficultés dans l'exercice de l'autorité parentale. Il crée un cadre de dialogue chargé à la fois d'écouter et de proposer des mesures d'accompagnement aux familles rencontrant des difficultés dans l'éducation de leurs enfants. Il est composé de l'ensemble des partenaires sociaux et éducatifs en plus des services concernés de la ville (Pôle Solidarité et Police Municipale). En 2025, les CDDF s'est réuni 2 fois.

➤ Police de l'urbanisme

Lutte contre les constructions ou travaux non autorisés.

Assistance du service urbanisme lors de visite de conformité.

Indicateurs quantitatifs

	2023	2024	2025
Verbalisation de véhicules	143	157	160
Mises en fourrière véhicule gênant	5	9	1
Procédures de stationnement abusif + fourrière + destruction	1	4	15
Procédures de stationnement abusif	7	19	33
Police Route	78	80	72
Contrôle vitesse	19	22	20
Commissions municipales de sécurité	9	6	8
Surveillance particulière aux manifestations	13	13	15
Sécurisation des commémorations	7	7	7
Points-écoles (remplacement de l'agent missionné)	16	15	49
Surveillance aux abords des établissements scolaires	371	370	348
Procédure de rappel à l'ordre	6	1	0
Procédure du CDDF			2
Patrouille pédestre/VTT	36	43	44
Exercice incendie/PPMS	11	8	12
Permis de louer/Habitat indigne	9	19	11/11
Demande de travaux via E.Atal	49	44	50
Objets trouvés	13	6	7

Courriers d'enquêtes administratives (OPAC, CAF, URSSAF, Huissiers, TP, etc.)	17	18	14
Arrêtés temporaires de manifestations (commémorations, brocantes, courses cyclistes, etc.)	42	44	41
Arrêtés temporaires divers (déménagements, occupation du domaine public, etc.)	71	53	72
Arrêtés permanents	7	4	13
Attestation d'accueil	19	38	16
Opération Tranquillité Vacances (OTV)	47	40	39
Courriers divers (Préfecture, Parquet, administrés, courriers réponses, etc)	282	503	512
Rédaction de rapports / PV / CR	49	71	77
Visionnage / extraction de la vidéoprotection	123/56	99/76	57/40
Gestion des demandes d'autorisation de débits de boissons	15	16	14
Rédaction de main-courante	1306	1406	1319
Bulletin de service (réunions et tâches administratives)	376	143	156
Appels au poste	798	672	746
Visites au poste	299	348	332
Appels d'astreinte	198	144	175
Courriers reçus	307	221	236
TOTAL	4805	4678	4724

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE – RESERVE COMMUNALE DE SECURITE CIVILE

En cas de catastrophe survenant sur sa commune, le Maire et l'équipe municipale sont tenus d'assurer la sécurité des administrés. Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) sert à identifier les risques et à organiser les actions à mettre en place en cas de crise.

Dans ce cadre, Saint-Leu d'Esserent a créé une Réserve Communale de Sécurité Civile. Depuis juin 2023, elle est composée de bénévoles qui s'engagent sur la base du volontariat et sont formés pour pouvoir participer au soutien et à l'assistance de la population en cas d'événements majeurs. Il s'agit de leur confier des missions de sauvegarde telles que l'information préventive, la sécurisation d'un site, l'accueil de personnes sinistrées, l'appui logistique, etc.

Ce projet s'est inscrit dans une volonté de contenir au mieux les risques mais aussi de maintenir une solidarité et une entraide entre les habitants de la commune.

Depuis sa création en 2023, les effectifs de la réserve augmentent peu à peu. En 2025, elle compte 19 bénévoles.

Les bénévoles ont pu se réunir en 2025 et participer à l'ensemble des rendez-vous ci-dessous, tel que cela avait été prévu dans le panorama précédent :

- Visite du CTA du SDIS le 25 janvier 2025.
- Présence des réservistes lors de l'inventaire du CPI le 20 mars 2025.
- Visite du CORG de la Gendarmerie le 31 mai 2025.
- Présence des réservistes lors de la Disco Color Run du 20 juin 2025 (événement municipal organisé dans le cadre des Olympiades Culturelles).
- Présence des réservistes lors du feu d'artifice du 13 juillet 2025 (événement municipal).
- Formation au PSC1 le 15 novembre 2025.
- Visite de la société Messer le 27 novembre 2025.
- Présence des réservistes lors du Show Laser du 5 décembre 2025 (événement municipal organisé dans le cadre de la Magie de Noël).

Analyse des services rendus avec l'année précédente

L'équipe de la Police Municipale bénéficie du soutien administratif d'un agent à temps partiel (50 %), lui permettant de se consacrer davantage aux missions de terrain.

Cette réorganisation a permis d'intensifier les patrouilles, notamment avec l'instauration d'une patrouille nocturne hebdomadaire, dont le jour varie chaque semaine.

Depuis juillet 2025, et après une formation de 8 jours (2 jours de module juridique, 5 jours de pratique et 1 jour de validation), les quatre agents de police municipale sont équipés d'armes de catégorie B1 (pistolet semi-automatique). Cela en complément de l'armement intermédiaire déjà en possession des policiers municipaux.

Pour accompagner cette évolution, des travaux de mise en conformité avait été réalisés en 2024 au sein du poste de la Police Municipale, garantissant un cadre adapté à ces nouveaux équipements.

7 Le Pôle Finances

Présentation

Le Pôle Finances fait partie des pôles ressources de la collectivité. Il occupe une position centrale en lien avec l'ensemble des services municipaux.

Le service achats est intégré au Pôle Finances qui gère ainsi le contrôle financier, le suivi et la gestion des régies, ainsi que la recherche et l'optimisation des financements (subventions).

Les enjeux en 2025

Les priorités du pôle cette année sont :

- Renforcer le taux de subventionnement des projets municipaux ;
- Améliorer l'analyse et le suivi des indicateurs financiers pour une gestion optimisée ;
- Assurer le bon fonctionnement des régies et leur contrôle ;
- Mieux maîtriser les consommations énergétiques (électricité, gaz, eau) par bâtiment dans le cadre du plan de sobriété ;
- Dématérialiser les bons de commande pour plus d'efficacité administrative ;
- Optimiser la gestion de l'inventaire comptable ;
- Poursuivre le suivi et la réduction des impayés.

Equipe

3 agents dont :

- **1** directeur de pôle
- **1** agent gestionnaire comptable
- **1** agent gestionnaire marchés publics et achats

3 services :

- Comptabilité
- Achats
- Contrôle financier

En 2025, l'équipe du Pôle Finances s'est concentrée sur plusieurs missions essentielles :

➤ **La gestion comptable des 3 budgets de la ville**

Le service comptabilité assure la gestion de trois budgets distincts :

- Le budget principal de la commune, qui couvre les recettes et dépenses des principaux services municipaux (Services Techniques, Culture-Événementiel, Education, Jeunesse et Sport, Sécurité, Citoyenneté, Ressources Humaines, Informatique, Communication et Finances).
- Le budget du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), dédié aux actions de solidarité et d'accompagnement social.
- Le budget de la Résidence Autonomie (Résidence du Parc), qui finance l'accueil et le fonctionnement de la résidence pour personnes âgées.

Le service veille à la bonne exécution budgétaire et au traitement des écritures comptables pour ces trois budgets. En 2025, le volume des opérations (mandats et titres confondus) est resté stable par rapport à 2024.

Un des objectifs prioritaires du service est d'accélérer le traitement des paiements tout en respectant les délais réglementaires. En 2025, la commune a atteint un délai global de paiement (DGP) moyen de 16,34 jours, bien en deçà du seuil réglementaire de 30 jours (contre 16,53 jours en 2024). Le délai de traitement de la Commune est passé à 13,26 jours (contre 13,79 jours en 2024) pour une norme fixée à 20 jours. Quant au trésorier, son délai de traitement est passé à 3,08 jours (contre 2,74 jours en décembre 2024), pour une norme fixée à 10 jours.

Cette réactivité bénéficie directement aux entreprises, partenaires et bénéficiaires de la commune.

Le nombre de bons de commande engagés sur 2025 est de 1315 pour 1323 en 2024.

	Mandats (paiement aux fournisseurs et autres tiers)		Titres (encaissements de recettes)	
	2024	2025	2024	2025
Budget Commune	4831 (dont 1808 mandats et titres d'amortissements des biens)	4854 (dont 1779 mandats et titres d'amortissements des biens)	6355 (dont 4 167 titres pour des recettes de facturation enfance et culture)	6433 (dont 4 240 titres pour des recettes de facturation enfance et culture)
Budget CCAS	81	107	22	17
Budget Résidence Autonomie	119	119	586 (dont la plus grande partie correspond aux encaissements de loyers)	541 (dont la plus grande partie correspond aux encaissements de loyers)

➤ La dématérialisation de la gestion financière au service de tous

Un service direct pour les Lupoviciens

Grâce au portail famille, accessible depuis le site internet de la ville, les habitants peuvent consulter et régler leurs factures liées à la restauration scolaire, au centre de loisirs et au périscolaire. Ce service en ligne représente un gain de temps significatif pour les familles, qui retrouvent facilement leurs factures sur la plateforme de télépaiement de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP).

D'autres moyens de paiement restent accessibles :

- Par chèque, directement auprès du centre d'encaissement des Finances Publiques des Yvelines depuis le 1^{er} septembre 2023.
- En espèces (jusqu'à 300 €), chez des buralistes partenaires. À Saint-Leu d'Esserent, les règlements peuvent être effectués au Bar L'Endroit (11 rue des Forges).

En 2025, 158 familles ont opté pour le prélèvement automatique, soit plus de 27 % des familles facturées.

Répartition des moyens de paiement en 2025 :

- Paiement en ligne : 1 648 transactions (contre 1 675 en 2024)
- Paiement par chèque : 189 transactions (contre 82 en 2024)
- Prélèvement automatique : 2 699 transactions (contre 2515 en 2024)

Généralisation de la dématérialisation des factures par la Direction Générale des Finances Publiques

« Dans le cadre de la transformation numérique des administrations publiques, la direction générale des Finances publiques mène, depuis plusieurs années, des chantiers de grande ampleur pour améliorer le service rendu aux collectivités locales et aux usagers des services publics locaux. »

Depuis le 15 décembre 2025, les factures émises par les collectivités locales et établissements hospitaliers sont déposées dans l'« Espace Finances Publiques » (anciennement « espace particulier ») accessible via le site www.impots.gouv.fr en plus de l'envoi papier.

En complément des services déjà existants, cet espace permet désormais aux familles de consulter et payer certaines factures de services publics locaux comme les factures d'eau, la cantine scolaire, la crèche, les activités périscolaires ou encore les factures hospitalières.

À terme, l'administration entend faire de l'« Espace Finances Publiques » un véritable portail centralisé, permettant de :

- Suivre l'ensemble de ses obligations financières vis-à-vis des services publics ;
- Effectuer les paiements correspondants depuis un seul espace sécurisé ;
- Bénéficier d'un parcours usager simplifié et entièrement dématérialisé.

Un outil performant pour les équipes municipales

Depuis 2021, chaque pôle dispose d'un logiciel de gestion financière, leur permettant de consulter et suivre leurs budgets en temps réel.

Un parapheur électronique facilite également la validation ou le rejet des factures transmises par le service comptabilité après contrôle des services faits.

La dématérialisation complète des bons de commande

Après une phase de test lancée fin 2024 avec le service informatique, la dématérialisation des bons de commande a été généralisée à tous les agents concernés, supprimant ainsi l'usage du format papier.

Les bénéfices sont multiples : environnemental (réduction des impressions papier) et organisationnel (traitement plus rapide et meilleure traçabilité des bons de commande).

➤ Un soutien aux services pour une gestion budgétaire optimisée

Le Pôle Finances joue un rôle transversal en accompagnant les services municipaux dans plusieurs domaines :

- Marchés publics : en 2025, un marché a été signé.
- Recherche de subventions : un levier essentiel pour alléger les budgets communaux et concrétiser des projets à moindre coût.
- Formation à la gestion budgétaire : sensibilisation des services à l'expression de leurs besoins financiers pour améliorer leur autonomie.

- Contrôle financier et suivi budgétaire : des réunions régulières permettent d'analyser l'état d'avancement des budgets et de réduire le nombre d'engagements non soldés en fin d'année. Cette action continue contribue à une gestion plus rigoureuse et efficace.

Indicateurs quantitatifs / Marchés publics	2025
Marché Attribué : <ul style="list-style-type: none"> • Travaux de petits et gros entretiens, de requalification des voiries de la commune 	1

➤ Rationalisation continue des achats pour une meilleure gestion

Depuis fin 2021, le service Achats a mis en œuvre une politique d'optimisation des achats destinée à réduire les coûts tout en garantissant la qualité des prestations et des fournitures.

Ses missions incluent :

- Le suivi administratif et juridique des achats, dans le respect des règles de la commande publique et de la politique d'achat de la collectivité.
- L'analyse du marché et la veille sur les offres disponibles.
- La collecte des besoins des services pour regrouper les commandes et rationaliser les dépenses.
- L'organisation des consultations, la recherche de fournisseurs et la sélection des meilleures offres.
- La négociation des tarifs et des conditions d'achat (délais et lieux de livraison, paiement...).
- Le suivi de l'inventaire pour une gestion rigoureuse des stocks et équipements.

Grâce à cette approche, la commune optimise ses dépenses tout en sécurisant ses approvisionnements.

➤ Amélioration continue des recherches de subventions

La recherche de subventions est un levier essentiel pour alléger les budgets municipaux et concrétiser les projets. Tous les pôles de la ville sont impliqués, en lien avec divers organismes et avec le soutien des élus, notamment du Maire.

En 2025, diverses opérations ont bénéficié de financement déjà perçus et à percevoir (quelques exemples) :

- Rénovation du sol sportif du gymnase Pascal Grousset : dépense de 98 k€ HT financée à 30 % par le biais du fonds de concours de l'ACSO
- Extension de la vidéoprotection : dépense de 30 k€ HT financée à 80 % grâce aux aides de l'État (60 % avec le fonds interministériel de prévention de la délinquance), de la Région des Hauts-de-France (15 %) et du Conseil Départemental de l'Oise (5 %).
- Rénovation énergétique des ateliers des Services Techniques : dépense de 72 k€ HT financée à 40 % par le Conseil Départemental de l'Oise.

Ces résultats illustrent l'importance d'une recherche proactive de financements externes pour accompagner les ambitions de la ville et toute dépense qui en résulte, quel que soit le montant.

➤ **Suivi rigoureux des paiements des familles**

Depuis 2022, un suivi renforcé des règlements des familles a été mis en place en collaboration avec les pôles Education, Jeunesse et Sports (EJS) et Culture. Ce dispositif permet de :

- Détecter rapidement les retards de paiement.
- Proposer des solutions adaptées en fonction des situations.
- Mobiliser le Pôle Solidarité pour accompagner les familles en difficulté et les aider à régulariser leur situation.

Cette approche préventive garantit une gestion plus fluide des créances tout en assurant un accompagnement bienveillant des familles concernées.

Perspective 2026

Optimisation financière renforcée : elle vise à améliorer l'utilisation des ressources tout en maintenant la qualité du service rendu. À ce titre, un travail sera mené afin de déterminer plus précisément les coûts de chacune des activités des services, en tenant compte de l'ensemble des dépenses, qu'il s'agisse des charges de personnel ou des coûts liés à l'utilisation des biens (fluides tels que l'électricité, le gaz, etc.). Cette analyse permettra d'identifier des marges d'ajustement et des leviers d'amélioration pouvant être mis en œuvre, dans une logique de maîtrise budgétaire et d'efficience.

8 Le Pôle Ressources Humaines

Présentation

Le pôle ressources humaines accompagne au quotidien les agents et les élus de la commune. Il assure la gestion administrative du personnel et garantit l'application du cadre statutaire.

Engagé dans une démarche de développement des ressources humaines, le service œuvre pour l'organisation efficace du travail, l'accompagnement des compétences et l'amélioration continue de la qualité de vie et des conditions de travail des agents.

Les enjeux en 2025

Le Pôle ressources humaines est un acteur clé du projet managérial de la commune. Il pilote la gestion administrative du personnel tout en accompagnant les encadrants et les agents dans l'évolution des organisations et des pratiques professionnelles.

Orienté vers le développement des ressources humaines, le pôle RH agit en faveur d'une organisation du travail efficace, du renforcement des compétences et de la qualité de vie au travail, afin de concilier performance du service public, engagement des agents et qualité du service rendu aux usagers.

Equipe

3 agents :

- **1** directrice des ressources humaines
- **1** adjoint ressources humaines
- **1** agent polyvalent mis à disposition des services (sécurisation d'un point école, navette courrier, états des lieux des salles, courses diverses ...)

En 2025, l'activité du pôle RH s'est déclinée à travers les missions suivantes :

➤ **La gestion administrative du personnel**

La gestion administrative du personnel est le cœur de métier de la fonction RH dans le secteur public.

Cette mission recouvre l'ensemble des tâches réglementaires et de suivi de la carrière des agents (nomination, titularisation, évaluation professionnelle, mobilité, avancement, positions administrative, absence, retraite...).

Les agents en charge de cette mission doivent maîtriser le cadre réglementaire qui la compose (Code général de la fonction publique, statuts particuliers des cadres d'emplois, législations en matière de recrutement, temps de travail, droits à maladie, droit à la formation, prévention et sécurité au travail).

A la mairie de Saint-Leu d'Esserent, le pôle RH intervient globalement pour toute demande et particulièrement auprès des administrés pour le suivi des demandes d'emploi, le recrutement des saisonniers et l'accueil de stagiaires au sein des services.

Toutes les demandes d'emploi spontanées reçoivent une réponse écrite (par courrier ou par mail) et sont archivées dans la CVthèque dans le cas où les besoins de la collectivité évolueraient.

L'accueil de stagiaires se fait en partenariat avec les services qui, selon leurs disponibilités, accueillent volontiers des étudiants ou des personnes en reconversion professionnelle pour découvrir les métiers de la commune.

Chaque été et durant les vacances scolaires, des jeunes du territoire sont recrutés sur des emplois saisonniers au centre de loisirs ou au pôle technique. Ces embauches constituent pour ces jeunes une première expérience professionnelle.

Les services de Saint-Leu d'Esserent accueillent également les jeunes Isariens dans le cadre du dispositif Pass' Permis Citoyen, qui permet d'obtenir une aide financière pour leur permis de conduire en contrepartie d'une mission bénévole de 70 heures.

Le pôle RH développe en permanence des outils pour moderniser ses procédures internes (recrutement, accueil de stagiaires, organisation des services...). Il veille aux mises à jour réglementaires des documents administratifs (contrat, arrêté, délibération) et établit des tableaux de bord d'analyse statistique (présentiel, emploi, stage, formation, maladie...).

➤ **Le développement des ressources humaines**

Cette adaptation se fait par le développement des compétences des agents par le biais de la formation et par la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (anticipation des départs et des remplacements, projet d'évolution professionnelle des agents) ainsi que par le pilotage de la masse salariale.

La formation

Le développement des RH par la formation se fait notamment par un partenariat avec l'intercommunalité.

Ces dernières années, le pôle RH a participé à plusieurs chantiers de mutualisation dans le domaine des ressources humaines, dont le développement d'un plan de formation intercommunal (PFI).

Les villes et les services de l'ACSO regroupent leurs besoins en formation en un PFI annuel qui est transmis aux différents organismes de formation.

En 2025, le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) a repris à son compte ce qui se faisait sur le territoire de l'ACSO pour proposer une nouvelle offre de proximité.

Cette offre permet aux agents d'accéder à des formations proches de leur lieu de travail.

Le partenariat avec les services RH des communes membres de l'ACSO a permis de développer d'autres groupes de travail sur les thématiques RH comme la prévention, le bien-être au travail, les échanges de pratiques...

L'évolution professionnelle

Dès le recrutement, l'agent bénéficie d'un suivi et d'un accompagnement individuel tout au long de sa première année, et par la suite dans les étapes importantes de l'évolution de sa carrière (nomination stagiaire, titularisation, changement de grade ou de catégorie). Ce suivi se traduit par des entretiens réguliers avec la hiérarchie et la direction des ressources humaines.

Ces dernières années, le pôle RH a développé sa procédure de recrutement en pratiquant notamment des mises en situation et des phases de test en amont du recrutement afin de garantir l'embauche de candidats de qualité.

L'évolution professionnelle des agents est un facteur essentiel du développement des RH. La collectivité a à cœur de faire évoluer ses agents. Tous les recrutements sont d'ailleurs ouverts en interne. Les envies ou les possibilités d'évolution sont le plus souvent décelées au moment de l'évaluation professionnelle annuelle.

L'entretien professionnel permet également de valoriser financièrement l'engagement et la manière de servir des agents. Cette reconnaissance se traduit par le versement d'une prime d'engagement particulier au travail appelée, Complément Indemnitaire Annuel (CIA).

Ce dispositif vient compléter les éléments de valorisation déjà existants :

- L'inscription au tableau annuel d'avancement de grade,
- La constitution d'un dossier au titre de la promotion interne,
- L'accès à la préparation aux concours et examens (nomination en cas de réussite sauf en cas d'incompatibilité avec les fonctions)
- La mobilité interne des agents dans le cadre des recrutements et pour la nomination sur des fonctions à responsabilités.

Enfin, la collectivité soutient l'insertion professionnelle, en maintenant les agents en situation de handicap en fonction et en leur mettant à disposition du matériel adapté.

Elle favorise également la réinsertion professionnelle par le biais d'un partenariat avec l'association Un Château pour l'emploi. Un chantier d'insertion est rattaché au pôle technique de la commune. Ces agents interviennent en partenariat avec les équipes techniques de la ville et lorsqu'il y a des opportunités, les agents sont intégrés aux effectifs de la commune.

Courant 2025, de nouvelles réflexions ont été engagées au sein du pôle RH pour tenir compte de la pénibilité de certains postes de travail. Il est essentiel de travailler au plus tôt sur l'usure professionnelle des agents et le maintien dans l'emploi.

Les premières pistes de réflexions pourraient entraîner la mise en place d'un nouveau système de suivi pour les agents concernés. Ce dispositif sera mis en place conjointement par le pôle RH et les directions de pôle concernés.

Le pilotage de la masse salariale

La commune souhaite offrir des services de qualité et répondant aux besoins des administrés. Cependant, le développement de certains services a un coût qu'il est nécessaire de maîtriser pour ne pas faire évoluer le budget à la hausse.

Le pôle RH a développé un suivi précis de l'évolution de la masse salariale et réalise une ventilation analytique des dépenses de personnel afin d'avoir un suivi par service.

Les évolutions salariales réglementaires de ces dernières années (reclassements indiciaires, hausse de la valeur du point, hausse des cotisations retraite...) ont un impact direct sur la masse salariale de la collectivité.

Afin de maîtriser ces coûts supplémentaires, des actions ont déjà été réalisées comme la hausse de la tarification des services à la population ou l'investissement dans des logiciels informatiques permettant au personnel de gagner du temps dans la réalisation de certaines missions et de se concentrer ainsi sur d'autres tâches.

La collectivité souhaite maintenir un service public de qualité mais cela ne peut pas se faire à n'importe quel prix. Les services sont également sensibilisés à cette maîtrise des coûts et une démarche d'optimisation et de rationalisation se met en place depuis quelques années.

➤ L'organisation du travail et la qualité de vie au travail

L'organisation du travail

Le pôle RH joue un rôle de conseil en organisation auprès des services pour les accompagner dans leur projet d'organisation interne.

En cas de mouvement dans le personnel ou pour améliorer la qualité d'un service, son organisation peut être remise à plat.

Un travail d'état des lieux est d'abord réalisé puis plusieurs options sont envisagées et chiffrées pour présentation aux élus avant validation.

Le travail d'état des lieux et de réflexion sur les options proposées est réalisé en partenariat avec les directions de pôles. Les agents sont consultés et informés tout au long de la procédure.

Lorsque la nouvelle organisation est validée, l'information est transmise aux agents du pôle par le biais de réunion de service ou par des entretiens individuels selon l'impact du changement. Une communication peut également être adressée aux administrés dans le cas de changement en lien avec la relation au public.

En 2025, la commune a officialisé la mise en place du télétravail pour l'ensemble de son personnel. Mis en place en urgence en période de crise sanitaire, le télétravail n'avait jusqu'ici pas été déployé au sein des services, c'est maintenant chose faite, depuis le 1^{er} septembre 2025. Les élus, en concertation avec les représentants du personnel, ont décidé d'une phase de test durant une année. Un retour sur expérience sera réalisé en septembre 2026.

La mise en place du télétravail est donc généralisée à l'ensemble des postes comprenant des missions pouvant être réalisées en distanciel.

Le roulement mis en place est d'une journée par semaine et les agents souhaitant bénéficier du dispositif se voient affecter un volume de 40 jours par an.

Chaque pôle organise les roulements selon les demandes des agents. Ainsi chaque directeur organise l'activité de son ou de ses services pour garantir du temps en présentiel.

La qualité de vie au travail

La qualité de vie au travail se traduit en premier lieu par la garantie de la santé et de la sécurité au travail. Pour se faire, la commune agit au quotidien pour l'amélioration des conditions de travail des agents notamment en acquérant du matériel ergonomique, sécuritaire et adapté aux missions des agents (équipements de protection individuelle, fauteuils ergonomiques, doubles écrans, chariots d'entretien...).

Un agent dédié à la prévention est nommé parmi le personnel de la collectivité pour accompagner la direction de la commune et les agents dans la démarche de prévention des risques professionnels. Cet agent que l'on nomme « Assistant de prévention » a un rôle essentiel au sein de la collectivité. Il participe, avec le soutien du pôle RH, au suivi et à l'actualisation du document d'évaluation des risques professionnels. Ce document obligatoire pour tout employeur, recense les risques physiques et psychosociaux de l'ensemble des postes de la commune.

L'assistant de prévention bénéficie enfin du réseau intercommunal proposé par l'ACSO, permettant de faire le point sur les nouvelles réglementations et de développer de nouveaux supports en lien avec la santé et la sécurité au travail.

La collectivité veille également au bien-être psychosocial de ses agents en étant particulièrement attentive aux situations sensibles dans le personnel. Des dispositifs de soutien psychologique existent au sein de la collectivité et un outil de signalement des actes de violence et de discrimination vis-à-vis du personnel a été mis en place au 1^{er} janvier 2025.

Le pôle RH est attentif aux situations difficiles de certains agents que ce soit dans le cadre du travail ou en dehors, chaque agent peut bénéficier d'un accompagnement personnalisé et peut être orienté vers les professionnels de santé compétents (médecin du travail, psychologue du travail...).

Depuis 2023, la collectivité a décidé d'innover sur l'organisation de temps de convivialité entre les agents, en organisant des réunions du personnel à thèmes.

En octobre 2023, la première réunion de ce type s'est déroulée sur la thématique du bien-être et des bons gestes et postures au travail.

En juin 2024, le pôle RH, en partenariat avec les collègues de l'agglomération, a organisé une journée de la qualité de vie et des conditions de travail pour les agents. Lors de cet événement, ouvert à tout le personnel du territoire de l'ACSO, les agents ont pu se rendre sur des stands couvrant diverses thématiques de santé et de bien-être au travail : naturopathie, sophrologie,

infirmière et psychologue du travail, sécurité routière, contrôles auditif et visuel, éducateurs sportifs, diététicienne...

En juin 2025, une nouvelle journée thématique a permis de mettre en valeur le patrimoine de la commune. Cette journée, développée par la responsable du patrimoine de la commune, et composée de visites à travers la ville (Berges de l'Oise et Abbatiiale) et d'un escape-game, a permis aux agents de passer des moments de convivialité tout en découvrant le patrimoine de leur collectivité.

Indicateurs quantitatifs 2025 et comparaison avec 2023 et 2024 :

Gestion administrative RH	2023	2024	2025
Elaboration et suivi des contrats et arrêtés	430 dont 92 contrats et 338 arrêtés	485 dont 115 contrats et 370 arrêtés	399 dont 125 contrats et 274 arrêtés
Traitement des demandes de stage	105	90	132
Traitement des demandes d'emplois	474	415	448
Courriers divers	87	162	145
Bulletins de paie	1367	1410	1385
Gestion des fins de contrat (certificats de travail et attestation pôle emploi)	71	117	75
Préparation des dossiers retraites	5	2	5
Préparation et suivi des réunions des instances paritaires	2 CST	3 CST	3 CST
Procédure de recrutement	16	16	13
Nominations stagiaires avec calcul de reprise d'ancienneté	13	5	6
Titularisation	2	7	8
Prorogation de stages	0	5	1
Bilans suivi et intégration	17	20	9
Gestion de l'accueil des stagiaires	36	33	38
Gestion de l'accueil des pass'permis / BAFA / Citoyen	4	5	3
Organisation et suivi des visites médicales	3,5 journées / 42 agents	4,5 journées / 43 agents	2,5 journées / 30 agents
Visites d'expertises médicales	9	5	5
Gestion dossiers Conseil Médical, recours maladie	6	7	6

Evolution des effectifs au 31/12/2025 :

POLES	2022	2023	2024	2025	Explications écarts 2024/2025
TECHNIQUE	31.24	30.74	33.67	33.29	
CULTURE & EVENEMENTIEL	8.97	9.00	7.99	9.38	+ 1 ETP Evènementiel arrivée en fév 2025 + 0.39 ETP Ecole des arts (doublon piano retraite au 31/12/25)
EJS	26.61	29.02	28.63	30.10	+ 1 ETP doublon agent retraite au 31/12/25 + 0.75 ETP doublon agent en maladie - 0.3 ETP agent en temps partiel
SOLIDARITÉ	4.80	5.01	4.96	4.22	+ 0.3 ETP accueil/secrétariat - 1 ETP direction HJ
SECURITÉ	4.81	4.75	4.99	5.04	#ETP = MAJ ventilation agents annualisés
SECR. GEN. & CITOYENNETÉ	5.21	5.21	5.20	4.22	- 1 ETP Départ retraite agent maladie longue durée
FINANCES	3.00	3.00	4.00	3.00	- 1 ETP doublon agent retraite au 31/12/24
RESSOURCES HUMAINES	2.08	2.08	2.06	2.07	#ETP = MAJ ventilation agents annualisés
COMMUNICATION	2.74	2.74	2.77	2.99	#ETP = MAJ ventilation agents annualisés
RSI	1.00	0.00	1.00	1.00	
DGS	1.00	1.00	1.00	1.00	
	91.46	92.55	96.27	96.30	

Analyse des services rendus en comparaison avec l'année précédente

La collectivité a à cœur d'offrir des services de qualité à ses administrés. Le Pôle Ressources Humaines, en tant que service support, travaille au développement des compétences des agents, au bien-être et à leur qualité de vie au travail.

Le Pôle RH joue donc un rôle essentiel dans l'évolution professionnelle et le développement des compétences des agents. Cela passe notamment par l'accompagnement des projets de réorganisation de service, par le montage du plan de formation annuel et par le suivi individualisé de chaque agent (à la prise de fonction et tout au long de la carrière).

Depuis 3 ans, la qualité de vie au travail est un sujet RH central pour la collectivité. Les temps de réunion de tout le personnel évoluent. Des journées thématiques de cohésion sont organisées une fois par an. La collectivité agit également au quotidien sur la prévention des risques professionnels et les conditions de travail de ses agents.

La collectivité modernise également ses fonctionnements en 2025 en mettant en place le télétravail pour son personnel, impliquant un suivi de l'évolution des organisations de travail par pôle.

Le développement des outils RH continue en 2025. Le service est toujours en constante recherche d'amélioration de ses procédures, afin d'optimiser le temps de travail des agents du pôle pour mieux répondre aux besoins des services.

Cette optimisation permet également au Pôle RH de maintenir la qualité de service rendu aux habitants de Saint-Leu d'Esserent. Notamment la réactivité dans les réponses aux demandes d'emploi, de stage et de pass' permis, et en garantissant un accueil de qualité pour les jeunes du territoire qui découvrent le monde professionnel.

9 Le Pôle Communication

Présentation du pôle

Le Pôle Communication de Saint-Leu d'Esserent occupe une place centrale dans l'information des administrés, la valorisation des actions municipales et l'accompagnement des services dans leurs projets. Il conçoit et diffuse une information régulière, fiable et accessible, en s'appuyant sur un écosystème de communication multicanale adapté aux usages des Lupoviciens.

Par son action quotidienne, le Pôle Communication contribue à renforcer le lien entre la municipalité et les habitants, tout en participant à l'attractivité et à l'image de la commune, au-delà de son territoire.

Les enjeux en 2025

Dans une logique de continuité et de consolidation, les enjeux du Pôle Communication pour 2025 s'articulent autour de trois principes structurants : proximité, transparence et participation citoyenne.

- Proximité : maintenir une communication claire, accessible et inclusive, en phase avec les attentes des habitants, grâce à des contenus adaptés, pédagogiques et multiformats.
- Transparence : poursuivre la diffusion d'informations lisibles et factuelles sur les projets municipaux, les réalisations et les décisions, en valorisant l'action publique et le travail des services.
- Participation : encourager l'implication des habitants dans la vie locale en développant les échanges, les initiatives interactives et les partenariats avec le tissu associatif.

En 2025, le Pôle Communication a poursuivi son engagement pour :

- Promouvoir la vie locale : continuer la communication multicanale autour des manifestations et événements, avec une attention particulière portée aux supports numériques et papier.
- Accompagner les projets municipaux : collaborer étroitement avec les autres services pour valoriser des projets structurants (ex : Olympiades Culturelles, Journées du Patrimoine, Semaine bleue, actions du CCAS, Conseil Municipal des Jeunes, la révision du Plan Local d'Urbanisme).
- Diversifier les formats d'information : exploiter les outils visuels comme la vidéo pour informer autrement et engager davantage (présentation d'initiatives locales, témoignages d'acteurs municipaux).
- Suivre et communiquer sur les grands projets : mettre en avant les avancées des projets pour 2025 (inauguration de la Maison de la Petite Enfance, mise en place de la collecte des biodéchets, lancement des travaux du nouveau quartier Jean Macé).
- Renforcer la communication digitale : développer notre présence sur les réseaux sociaux avec des contenus variés, interactifs et engageants pour mieux connecter avec toutes les générations.

Equipe

3 agents dont :

- **1** directrice de communication
- **1** chargée de communication
- **1** graphiste

En 2025, l'activité du Pôle Communication s'est déclinée à travers les missions suivantes :

➤ Informer sur l'actualité de la ville et ses projets

Le Pôle a joué un rôle essentiel dans la diffusion d'informations locales :

- Création et production de supports variés, tels que communiqués, dossiers de presse, affiches, bulletins municipaux et vidéos institutionnelles.
- Diffusion de l'information du service public (fonctionnement de l'administration municipale, renseignements pratiques, budget et vie municipale).
- Multiplication des canaux de communication pour garantir l'accessibilité à tous : supports papier (InfoMairie, Zoom), affichages urbains (panneaux lumineux, panneaux en ville) et plateformes numériques (Facebook, Instagram, YouTube).

➤ Valoriser les manifestations et événements

En 2025, plus de 130 manifestations ont bénéficié d'une promotion adaptée et plus d'une vingtaine d'événements associatifs ont été relayés.

Chaque événement a fait l'objet d'un plan de communication personnalisé, intégrant :

- Une déclinaison visuelle cohérente et percutante.
- Une stratégie numérique ciblée (avec des relances sur les réseaux sociaux selon les formats)
- La collaboration étroite avec les pôles organisateurs a permis d'assurer une belle affluence à chaque événement.

➤ Informer sur les services municipaux à disposition des habitants

Le Pôle Communication a renforcé la visibilité des services municipaux grâce à :

- Un site internet complet centralisant toutes les informations pratiques : éducation, solidarité, culture, sport, etc.
- La création de tutoriels pour faciliter l'utilisation des services disponibles depuis le site internet : salles municipales disponibles à la location
- La rédaction de dossiers de plusieurs pages dans le magazine municipal « InfoMairie » présentant les agents et missions des pôles : sécurité, solidarité, enfance et restauration. Tous ces dossiers ont bénéficié de publications sur Facebook et participé à la mise à jour du site internet.
- L'organisation d'événements incontournables : vœux du Maire, cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants, et remise de documents utiles (Guide Bien-Vivre à Saint-Leu, plan de la ville, etc.).

(Documentations disponibles en mairie et sur le site internet)

➤ Créer un dialogue direct et transparent avec les citoyens

En 2025, le Pôle a consolidé son rôle de médiateur entre la municipalité et les habitants :

- Mise en place de Facebook Live pour des échanges interactifs (retransmissions des conseils municipaux).
- Gestion des retours et questions via les plateformes numériques (site internet, réseaux sociaux).

➤ **Fédérer les habitants et renforcer le sentiment d'appartenance**

Le Pôle Communication a renforcé le sentiment d'appartenance des Lupoviciens en valorisant le patrimoine et le cadre de vie. Le concours musical organisé dans le cadre de la Fête de la Musique a mis en lumière des talents locaux.

Les publications régulières de paysages et de scènes du quotidien sur les réseaux sociaux ont également suscité des réactions enthousiastes, renforçant l'image d'une ville "où il fait bon vivre" et dynamisant les échanges avec les habitants.

➤ **Soutenir l'économie locale et valoriser les acteurs du territoire**

Le dynamisme économique de Saint-Leu a été mis en avant à travers :

- Des portraits d'acteurs locaux ("Ils font Saint-Leu") relayés sur les réseaux sociaux.
- La promotion des associations et commerçants via des publications dédiées sur les supports numériques et urbains.
- L'accompagnement d'initiatives innovantes, comme l'ouverture du point de vente du maraîcher bio sur la commune.
- La participation des artisans et professionnels de la ville pour l'organisation des vœux (traiteurs salé et sucré, matériel technique)

➤ **Mettre en lumière les équipes et les métiers municipaux**

Le Pôle a œuvré pour valoriser les agents municipaux et leurs missions :

- Réalisation de portraits dans le magazine municipal pour mettre en avant les femmes et les hommes qui contribuent au quotidien de la ville.
- Accompagnement des services dans le choix et l'utilisation des outils de communication.
- Partage des réalisations municipales via des retours en images diffusés sur les réseaux sociaux (décorations florales et diurnes pour halloween, les fêtes de fin d'année...)
- Mise en lumière des savoir-faire des services lors des vœux à la population : création de jus de fruits frais (équipe Restauration du Pôle Education, Jeunesse et Sport), décorations florales (équipe des Espaces Verts du Pôle Technique)

➤ **Assurer la neutralité de la communication en période pré-électorale**

A compter du 1^{er} septembre 2025, le service communication a veillé à continuer de respecter les 4 grands principes généraux de la communication en période pré-électorale : la neutralité, l'antériorité, la régularité et l'identité. Ces principes sont déjà partie intégrante de la communication municipale qui est neutre et informative.

Indicateurs quantitatifs

	2023	2024	2025
Publications			
Magazine Municipal - InfoMairie (tirage 2200 à 2300 ex)	5	5	5
Zoom (tirage 2200 à 2300 ex)	1 Rue d'Hardillière	-	1
Plaquettes - 4 pages	3 Agenda des beaux jours Journées Européennes du Patrimoine Magie de Noël	3 Agenda des beaux jours Fête de la rivière Magie de Noël	3 Agenda des beaux jours Journées du Patrimoine Magie de Noël
Flyers	2 Inauguration de la piste d'athlétisme Quinzaine de la musique	5 Salon des Jeux CMJ Inscriptions scolaires Réunions de quartier Fête des bébés	5 Inscriptions scolaires Réunions de quartier Infos travaux Infos riverains
Affiches « entrée de ville »	10	10	12
Communiqués à la population	-	-	-
Création graphique et vidéo			
Visuels réalisés pour les manifestations et évènements	98	88	97
Vidéo	7 Vœux du Maire Artistes en liberté Inauguration de la piste Ecole des Arts	18 4 Dans les rues de St-Leu 4 Capsules Patrimoine 1 Vues du Ciel – MAJ 1 Vidéo institutionnelle – MAJ 4 CMJ 1 Salon des Jeux 1 Show Laser 1 Concours photo 1 Spectacle de Noël de l'EDA	12 Maison de la Petite Enfance Vidéo institutionnelle – MAJ Manifestations : Olympiades Culturelles, Nuit de l'Effroi...(promotion et retour en images)
Digital			
Abonnés à la page Facebook Ville de Saint-Leu	3896	4297	4750
Publications Facebook	442	454	498

Stories	373	752	713
Abonnés au compte Instagram Ville de Saint-Leu	984	1117	1296
Publications Instagram	210	253	296
Stories	522	773	713
Réels	12	17	13
Visites uniques sur le site Internet	109 217	119 686	NC
Publications sur panneaux lumineux	152	192	165
Direct sur Facebook (questions-réponses)	-	-	-
Direct sur Facebook (conseils municipaux)	5	5	5

Analyse des services rendus en comparaison avec l'année précédente

En 2025, le Pôle Communication a consolidé son rôle structurant dans la valorisation des projets, des événements et des initiatives portés par la commune. L'évolution des formats, avec un recours accru à la vidéo et à des contenus plus dynamiques, a permis de mieux répondre aux nouveaux usages et attentes en matière d'information municipale.

Plusieurs projets d'envergure ont mobilisé fortement le service afin de garantir une information claire, pédagogique et accessible à tous : la mise en place de la collecte des biodéchets, les actions du Conseil Municipal des Jeunes, l'inauguration de la Maison de la Petite Enfance, les réunions publiques, la révision du PLU ou encore le projet de « musée hors-les-murs ». Parallèlement, les grands rendez-vous traditionnels de la commune (Journées Européennes du Patrimoine, les Olympiades Culturelles, la Nuit de l'Effroi et la Magie de Noël) ont bénéficié d'une communication renforcée, contribuant à leur visibilité et à leur attractivité.

La progression continue des audiences sur les réseaux sociaux (+10,5 % sur Facebook et +16 % sur Instagram) confirme la pertinence de la stratégie digitale engagée, tout en s'inscrivant dans une logique de complémentarité avec les supports imprimés, toujours largement plébiscités par les habitants.

Ainsi, en 2025, le Pôle Communication confirme sa place d'acteur clé de l'information municipale, en contribuant à informer, fédérer et valoriser Saint-Leu d'Esserent, tout en renforçant durablement le lien entre la collectivité, les habitants et les partenaires du territoire.

10 Le service des Systèmes d'Information (SI)

Présentation

Le service coordonne l'ensemble des projets informatiques de la collectivité à travers les systèmes d'information, l'architecture applicative, la sécurité informatique.

Il est le point de convergence de toutes les doléances informatiques et le lien avec les partenaires que sont principalement les différents prestataires de fourniture de service (ISICOM, SFR, ORANGE, ADICO (Association pour le développement et l'innovation numérique des collectivités), etc...).

Le service a été remis en place en juin 2024.

Les enjeux en 2025

En 2025, le service informatique a poursuivi une démarche structurée visant à renforcer l'efficacité, la fiabilité et la maîtrise du système d'information, en améliorant l'adéquation des outils numériques aux besoins des services et en facilitant les usages au quotidien.

La stratégie repose sur un pilotage rigoureux des ressources matérielles et logicielles, permettant d'optimiser les infrastructures, d'anticiper les renouvellements et de garantir la continuité de service, dans un contexte de maîtrise budgétaire et de priorisation des investissements.

Le renforcement de la sécurité, de la maintenance et de la fiabilité des systèmes d'information constitue un axe central, afin d'assurer la protection des données et la disponibilité des services. Par ailleurs, le service informatique accompagne l'évolution des pratiques professionnelles en soutenant les agents et en déployant des outils adaptés aux nouveaux modes de travail.

En 2025, le service informatique a affirmé ainsi son rôle transversal et stratégique au service de la modernisation de l'action publique et de la qualité du service rendu aux habitants de Saint-Leu d'Esserent.

Equipe

- 1 responsable des systèmes d'information à 100%

Sur l'année 2025, l'activité du service informatique s'est déclinée à travers les missions suivantes :

➤ **Les systèmes d'information**

Les systèmes d'information constituent le socle numérique de la collectivité et soutiennent l'ensemble des activités des services municipaux. La collectivité poursuit leur modernisation progressive afin de renforcer la performance des outils, la fiabilité des infrastructures et la cohérence globale des environnements numériques.

Cette évolution repose sur une gouvernance intégrée couvrant les systèmes, applications, réseaux, téléphonie et infrastructures associées, sous le pilotage du Responsable des Systèmes d'Information, garant de la sécurité des données, de la conformité réglementaire, notamment en matière de RGPD, et d'une trajectoire durable et maîtrisée du système d'information.

➤ **Le conseil et la prise en mains des logiciels métiers**

Le Responsable des Systèmes d’Information (RSI) accompagne les services municipaux dans l’évolution des usages numériques et la transformation des pratiques professionnelles, notamment par la dématérialisation et la rationalisation des processus.

La collectivité s’appuie sur un ensemble cohérent d’environ vingt logiciels métiers, régulièrement adaptés aux besoins des services, en particulier dans les domaines des ressources humaines et de l’urbanisme.

Le RSI contribue à la définition et à l’évolution de cette architecture applicative, veille à l’intégration et au bon fonctionnement des outils, et accompagne les agents dans leur prise en main afin d’en optimiser l’efficacité opérationnelle.

➤ **L’assistance et la gestion informatique**

Le RSI assure la sécurité informatique, la continuité de service et la remise en fonctionnement rapide des systèmes en cas d’incident.

La stratégie de sécurité a été renforcée, notamment par la révision des droits d’accès et la structuration des procédures d’intervention des prestataires. Il assure également la gestion du parc informatique, incluant l’installation, l’inventaire, le renouvellement des équipements et le recours, lorsque cela est pertinent, à du matériel reconditionné dans une logique de développement durable et de maîtrise budgétaire. En 2025, ce sont 12 postes informatiques reconditionnés qui ont été installés dans les services.

Enfin, il sélectionne et pilote les prestataires, négocie les contrats, contrôle la qualité des prestations et assure une veille technologique continue.

Nombre d’interventions de maintenance en 2024 et 2025

Il s’agit de toutes les demandes faites en interne sur : ticket-informatique@saintleudesserent.fr
 + Téléphone + Oral

	2024	2025
Janvier	13	16
Février	14	17
Mars	20	20
Avril	10	12
Mai	8	5
Juin	34	39
Juillet	10	15
Août	19	19
Septembre	29	40
Octobre	26	29
Novembre	25	20
Décembre	21	28
Total	229	260

➤ Les grands projets

Logiciel Métiers

La collectivité a engagé depuis juin 2024 une démarche progressive d'optimisation de ses logiciels métiers afin d'améliorer leur paramétrage, leur usage et leur performance. Des audits ciblés, dont un premier consacré au logiciel ATAL, visent à fiabiliser le traitement des demandes, les indicateurs d'activité et la qualité du service rendu.

Cette dynamique d'amélioration continue se poursuivra en 2026 par d'autres audits applicatifs et, si nécessaire, par l'étude ou l'acquisition de nouvelles solutions adaptées à l'évolution des besoins des services.

L'acquisition d'un logiciel de gestion des salles est actuellement à l'étude afin de permettre au pôle Secrétariat Général, Education, Jeunesse et Sport et Culturel de disposer d'informations partagées, coordonnées et actualisées en temps réel, facilitant ainsi la planification, la gestion et la fiabilité des réservations.

Par ailleurs, un audit du site internet de la collectivité a été réalisé et a donné lieu à la mise en œuvre d'actions correctives visant à améliorer son accessibilité, notamment au bénéfice des personnes en situation de handicap, conformément aux exigences réglementaires en vigueur (RGAA).

Sécurité informatique et démarche numérique responsable

La collectivité poursuit le renforcement de la sécurité de son système d'information à travers la consolidation des infrastructures, la sécurisation des accès et la maîtrise des risques numériques.

Cette stratégie s'accompagne d'une démarche numérique responsable intégrant des critères de sobriété, de performance énergétique et de durabilité des équipements.

La gestion du cycle de vie du matériel, le recours au reconditionné lorsque cela est possible et l'évaluation du niveau de sécurité par une expertise externe s'inscrivent dans une logique d'amélioration continue et de développement durable.

Dématérialisation des actes financiers et administratifs

Déployée sur l'ensemble des services de la commune au cours du premier trimestre 2025, cette démarche a permis le traitement dématérialisé d'environ 1 100 actes budgétaires et financiers. Elle a contribué à la sécurisation des flux, à la réduction des délais de traitement, à l'amélioration de la traçabilité des opérations et au renforcement de la conformité réglementaire, tout en soutenant la modernisation et l'efficacité de l'action publique.

Création d'un réseau d'antenne reliant les bâtiments communaux

La collectivité a engagé un projet structurant visant à interconnecter les bâtiments communaux afin d'améliorer la fiabilité, la sécurité et la continuité des liaisons numériques, tout en soutenant les usages métiers, la téléphonie et le travail collaboratif, et en réduisant la dépendance aux liaisons externes.

Le projet a été déployé en deux phases géographiques. La première phase, dite *Saint-Leu Haut*, conduite au deuxième trimestre 2025, a concerné le groupe scolaire Jean-Baptiste Clément, le restaurant scolaire Jean-Baptiste Clément, la Maison des Sportifs, la Maison de la Petite Enfance

et le gymnase Pascal Grousset. La seconde phase, dite *Saint-Leu Bas*, a intégré le périscolaire Jules Ferry, l'école maternelle Jean Macé, l'école élémentaire Raymonde Carbon, le gymnase Jean Macé, la salle Art et Culture ainsi que l'Atelier des Moines.

Ce projet constitue un levier structurant de la modernisation du système d'information communal et contribue directement à l'amélioration de la qualité et de la continuité du service public rendu aux habitants.